

L'INFORMATEUR



Corsica Nouvelle

www.corse-information.info

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 28 mai au 3 juin 2010 - N° 6316 - 59^{ème} année

8[#] FESTIVALI INTERNAZIONALI DI

BD *in* *Aracciu*

4-5-6 JUIN 2010
PLACE FOCH



A Corsica Terra d'Acqua ouvre le débat sur l'avenir de l'eau en Corse

«*Corse terre d'eau*» : un titre qui en dit long pour les 35 ans de l'association «*A Rinascita*», située dans le Centre Corse et labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement depuis 2007.

A l'occasion de ses 35 ans, l'association, à travers ses vingt salariés et les membres de son CA, a choisi de lancer la première édition de l'événement «*A Corsica Terra d'Acqua*» autour des thématiques de l'eau et des milieux aquatiques, marquant ainsi son engagement, sur la voie du développement durable, au service de son territoire et de ses habitants.

Cette première édition s'est déroulée à l'**Université de Corse**, au sein du campus **Grimaldi** (ancien campus **Grossetti**) dans les différentes salles réservées pour l'événement.

De nombreux stands d'animation et d'exposition étaient présentés aux scolaires et visiteurs avec pour objectif de faire comprendre la richesse du milieu aquatique en **Corse** et la nécessité de respecter celle-ci et d'adopter des gestes pour la protéger. Il s'agissait aussi d'illustrer la notion de développement durable inscrite au programme de l'**Education Nationale**, de répondre aux besoins des générations actuelles et futures, d'initier et d'informer les citoyens de demain aux enjeux environnementaux.

Promouvoir la sauvegarde de la biodiversité

«*A Corsica Terra d'acqua*» a permis par ailleurs de faire découvrir les enjeux et problématiques liés à l'eau en **Corse** pour comprendre la gestion de cette ressource sur le territoire et, plus largement, dans l'ensemble du bassin méditerranéen.

Encourager les futurs pêcheurs en herbe à utiliser des techniques de pêche respectant la nature, mettre en place une démarche pédagogique mêlant la théorie et la pratique à travers les ateliers, réunir et fédérer les différents acteurs de l'environnement afin d'échanger des idées et renforcer les liens entre les différentes structures... : autant d'intentions affichées.

Des conférences ont été données pour informer et sensibiliser les élus sur les questions liées à la gestion de l'eau en Corse. Elles ont réuni les acteurs institutionnels, publics et privés, les financeurs et les porteurs de projets.

Le sujet, ardu, a été abordé en mobilisant un véritable sens de la pédagogie et toutes les compétences appliquées à divers domaines. Le large public a pu admirer de riches expositions commentées, alors que les élèves des écoles cortenaises se sont livrés à des travaux pratiques. Les décideurs n'ont pas été oubliés puisqu'une demi-journée leur était exclusivement consacrée sur des sujets qui les interpellent, allant de la problématique de la gestion de l'eau aux financements possibles.

Il est vrai que la gestion de l'eau fait partie des grands rendez-vous de la planète et à ce titre, **A Rinascita CPIE de Corti** est aussi présente et active en se projetant efficacement dans l'avenir.



Joseph Salvini, Charles Pasqualini (OEC), Pierre Ghjonga, et Antoine-Fabien Arrighi, directeur CPIE à l'ouverture des journées



L'école Sandreschi de Corte visite l'expo



Le collège de Moltifao lors de la restitution du programme EUROMED

AU SOMMAIRE

Entre nous

Par Pierre Bartoli



4 RENDEZ-VOUS
Zoom sur le 8^{ème} Festival international de la Bande Dessinée à Ajaccio avec l'un de ses chefs de file, également scénariste BD, Frédéric Bertocchini

6 Paesi di Corsica : Pour tout savoir de ce qui se passe dans nos villages

7 Initiative : la Casinca, exemplaire en matière de tri sélectif des déchets ménagers

8 CHRONIQUE ÉCONOMIQUE
Fin ou début de crise ?
L'analyse de Pierre Pascallon, enseignant en faculté et auteur de nombreux ouvrages sur la défense



10 Marque-page : les nouvelles pistes de lecture données par Marius Muraccioli

ANNONCES LÉGALES

DIRECTION – ADMINISTRATION :
Téléphone : 04 95 32 04 40 – Télécopie : 04 95 32 02 38
REDACTION : Téléphone 04 95 32 89 90
E-mail : redaction@informateurcorse.com
1, rue Miot – BP 213 – 20293 BASTIA CEDEX
www.corse-information.info

ANNONCES LEGALES : Tél. 04 95 32 89 92
E-mail : al@informateurcorse.com
Le prix de la ligne d'annonce légale est fixé par Arrêté Préfectoral (Corse-du-Sud et Haute-Corse) : hors taxes 3,79 € (Le calibrage de filet à filet est fixé dans les mêmes conditions).

COMPTABILITE/ABONNEMENTS/ARCHIVES : Tél. 04 95 32 04 40

REDACTION D'AJACCIO :
Boite Postale 30059 – 20176 AJACCIO CEDEX 1
E-mail : paul.aurelli@corse-information.info

REGIE DE LA PUBLICITE – EDITIONS SPECIALES ET EVENEMENTS :
NTI.com/Associati di Stampa Corsa
22, Cours Napoléon – BP 30059 – 20176 AJACCIO CEDEX 1
Tél. 06 75 12 93 47
E-mail : j.fabro-aurelli@corse-information.info

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pierre BARTOLI
(Téléphone : 04 95 32 89 98)

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : N°0314 | 88 773

IMPRESSION : AZ DIFFUSION
Lotissement Freymouth – Lieu-dit Pastoreccia 20400 BASTIA

PR L'Informateur Corse Nouvelle est membre du Syndicat de la Presse Hebdomadaire Régionale – Toute reproduction, même partielle, est interdite sans l'autorisation expresse et écrite de l'éditeur (Loi du 11 mars 1957) – Fondé en 1951 par Louis RIONI – Secrétaire Honoraire : Angèle VENTURINI – Dépôt légal à date de parution.



● **Le monde de l'économie tourne mal.** La société souffre d'inadaptation flagrante aux évolutions de la technologie. La «finance» affole les compteurs et le monde du travail en pâtit alors que le pouvoir syndical demeure scotché à des schémas de lutte d'arrière-garde. Et les

gouvernements ne savent plus trop, face à une opinion inquiète et déboussolée, comment remédier à tout ce désordre. D'où viendra le salut ? Comme «le veilleur attend l'aurore», notre société attend que souffle à nouveau «le vent des cimes», balayant les écuries d'Augias que sont devenues les officines de tous ordres spécialisées en déstabilisation d'une société sans repères, sans autre moteur que le chacun pour soi érigé en dogme.

Avec la perte du sens religieux et la montée de l'intégrisme, la société française en particulier, apparaît comme sans ressort, à bout de souffle... Alors reste la grève, ce droit qui permet aux «experts» en agitation de battre à cadences régulières, au fil des ans, les pavés d'une France qui ainsi saigne un peu plus !

Sans projet, sans débat véritable, les partis s'organisent pour les élections qui distribuent le pouvoir sans que la démocratie y trouve son compte, la majorité des électeurs boudant les urnes et les majorités issues des urnes n'étant que les «majorités» d'une minorité de votants. Là aussi, la vie politique se construit sur les faux-semblants d'une démocratie à laquelle le système républicain ne permet pas de s'exprimer. Quand donc la France aura-t-elle le courage de faire un audit exhaustif et sans concessions de cette «révolution» mythique qui a décapité, avec ses «principes», la première nation du monde - à l'époque -, la laissant exsangue, aux mains des coupeurs de têtes et des buveurs de sang des Français ? Une époque que les historiens d'aujourd'hui ont du mal à calquer sur le «catéchisme républicain» encore enseigné dans les écoles au détriment de vérités historiques élémentaires !

Tant que les gouvernements de notre pays vivront sans courage de rétablir la vérité sur cette tragique et destructrice période, sombre et sanguinaire, notre société ne pourra se relever et se ressourcer à «l'air des cimes», alors que tous l'arrime aux miasmes des caniveaux !

Du courage ! Regardons le passé avec lucidité, en cessant de nous mentir et d'imposer les valeurs d'un système politique spoliateur, réducteur de libertés et qui a tenté de faire croire que la nuit du 4 août avait vu l'abolition des privilèges des uns, alors qu'il ne s'est agi que du transfert des «aristos» vers la bourgeoisie, plaçant ainsi l'argent sur le trône de France pour gouverner une société à l'encan !

Tout se tient. La France crève de n'avoir pas le courage de se regarder dans un miroir, préférant les faux-fuyants et s'accommodant d'une histoire officielle fondée sur le romantisme d'un Jules Michelet !

L'Union Soviétique a su réussir sa Perestroïka. A quand celle de la France ? Aux armes, historiens, rendez son âme à la France !

À MÉDITER

«La douleur est la plus grande éducatrice des hommes.»

Anatole France



AJACCIO FÊTE

▶ ▶ ▶ ▶ ▶ QUESTIONS À FRÉDÉRIC

Grand huit pour le festival international de la bande dessinée qui aura lieu les 4, 5 et 6 juin à Ajaccio : soit un 8^{ème} anniversaire pour le 9^{ème} art. Séances de dédicace, caricaturistes, ateliers pédagogiques, conférences, diffusion de films d'animation et de dessins animés, visite de prestigieuses expositions, concours de dessin, et depuis peu, théâtre et animations... Loin de la manifestation élitiste, les organisateurs veulent mettre l'accent sur «la BD populaire». Entretien avec l'un d'entre eux : Frédéric Bertocchini.

▶ **Frédéric, pouvez-vous nous présenter cette nouvelle édition ?**

La huitième édition s'inscrit dans la lignée des précédentes. C'est-à-dire que nous proposerons un plateau d'auteurs venus d'horizons très différents. Des Corses, Français, mais aussi des Espagnols, des Belges, des Italiens ou des Irlandais : quarante au total ! La BD dite franco-belge sera encore une fois bien représentée. C'est même la couleur principale de notre festival. A cela, nous proposerons quelques expositions, et surtout des ateliers animés par des professionnels et quelques auteurs. En sortant du palais des Congrès l'année dernière, nous avons changé la philosophie du festival, qui se veut aujourd'hui plus populaire.

▶ **L'affiche de cette édition 2010 est particulièrement réussie. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?**

Nous laissons une liberté totale aux dessinateurs qui réalisent nos affiches. Cette année, elle est réalisée par Djillali Defali. Ce dernier est un auteur de grande renommée, il a déjà à son actif de nombreuses séries à succès, comme Asphodèle, La Loi des XII Tables, ou le Syndrome de Hyde.

▶ **Comment avez-vous sélectionné les auteurs présents cette année ? Quel regard portez-vous sur les auteurs insulaires ?**

Le festival de la BD d'Ajaccio est réalisé par une association composée de passionnés. Nous n'avons pas de critères élitistes pour sélectionner nos auteurs. En fait, au fil des années, les auteurs se sont un peu appropriés le festival. C'est leur festival. Ceux qui sont venus et qui s'y sentent bien, sont revenus... avec des camarades. Depuis deux à trois ans, nous ne lançons plus d'invitations officielles. Le festival se construit tout seul, naturellement. Notre rôle, est de dire «stop», quand il n'y a plus de place ni de budget. Nous avons bien entendu notre mot à dire, et nous prenons au final les décisions, mais globalement, on trouve sympa le fait de n'imposer aucune règle, aucune contrainte. Nous ne sommes pas là pour juger le travail des uns et des autres, mais simplement pour faire d'Ajaccio un endroit où les auteurs aiment se retrouver dans la convivialité. C'est de cette manière que d'immenses pointures sont venues par le passé. Je pense à Rosinski (Thorgal), ou Tibet (Ric Hochet). Je pourrais aussi citer Margerin, Buchet, et bien d'autres... Quant aux auteurs insulaires, ils savent qu'ils sont chez eux dans ce festival. En 2002, pour notre première manifestation, ils étaient deux. Aujourd'hui, ils sont une douzaine. Ce qui est sympa, c'est de voir qu'à présent toutes les nouvelles BD qui sortent en Corse arrivent en librairie au moment du festival. D'ailleurs, les auteurs le disent eux-mêmes : "la sortie est prévue à l'occasion du festival d'Ajaccio". La manifestation est donc un vrai tremplin pour les jeunes auteurs. Il y a énormément de talent sur notre île. Le tout c'est de faire confiance aux jeunes qui veulent percer dans ce métier.

tations officielles. Le festival se construit tout seul, naturellement. Notre rôle, est de dire «stop», quand il n'y a plus de place ni de budget. Nous avons bien entendu notre mot à dire, et nous prenons au final les décisions, mais globalement, on trouve sympa le fait de n'imposer aucune règle, aucune contrainte. Nous ne sommes pas là pour juger le travail des uns et des autres, mais simplement pour faire d'Ajaccio un endroit où les auteurs aiment se retrouver dans la convivialité. C'est de cette manière que d'immenses pointures sont venues par le passé. Je pense à Rosinski (Thorgal), ou Tibet (Ric Hochet). Je pourrais aussi citer Margerin, Buchet, et bien d'autres... Quant aux auteurs insulaires, ils savent qu'ils sont chez eux dans ce festival. En 2002, pour notre première manifestation, ils étaient deux. Aujourd'hui, ils sont une douzaine. Ce qui est sympa, c'est de voir qu'à présent toutes les nouvelles BD qui sortent en Corse arrivent en librairie au moment du festival. D'ailleurs, les auteurs le disent eux-mêmes : "la sortie est prévue à l'occasion du festival d'Ajaccio". La manifestation est donc un vrai tremplin pour les jeunes auteurs. Il y a énormément de talent sur notre île. Le tout c'est de faire confiance aux jeunes qui veulent percer dans ce métier.

▶ **Vous êtes à la fois journaliste, historien, scénariste de bandes dessinées... et organisateur du festival de la BD d'Ajaccio !**



Aux commandes du Festival, Frédéric Bertocchini, également scénariste de BD

Euh... oui. Ca peut surprendre, mais finalement, je me demande si tout cela n'est pas lié, quelque part. J'ai réalisé des études de Lettres, puis d'Histoire, parce que Jacques Martin m'avait donné le goût de l'Antiquité à travers Alix. De plus, il n'est pas rare que des

LA BD

C BERTOCCHINI

journalistes soient également scénaristes. Quant au festival, il est arrivé comme une sorte d'évidence. Cela dit, l'organisation du festival n'est pas ce qui me passionne le plus.

► **Les trois tomes de la série sur Pasquale Paoli que vous avez coécrite avec le dessinateur Eric Rückstühl ont connu un véritable succès. N'est-ce pas trop difficile de se détacher d'un tel personnage ? Travaillez-vous déjà sur d'autres projets ?**

La trilogie sur Paoli a effectivement bien fonctionné. Et ce n'est pas terminé. Rien qu'en 2009, les libraires ont vendu plus de 8.000 Paoli. Et le tome 3 n'est sorti qu'en décembre dernier.

Depuis le tome 1, nous avons dû dépasser les 20.000. C'est sûr qu'Eric et moi ne nous attendions pas à de tels chiffres. Dans l'absolu, ce qui me fait surtout plaisir, c'est de voir l'impact d'une bande dessinée d'histoire auprès des jeunes. Pour avoir réalisé pas mal d'interventions dans des écoles, ou collèges corses, j'ai pu constater que la trilogie a vraiment joué un rôle pédagogique. Voir Paoli enfant, puis adolescent et adulte, puis le suivre dans ses "vraies" aventures a facilité l'accès à l'Histoire selon moi. Si Paoli pouvait avoir le même impact auprès des jeunes Corses que celui qu'Alix a pu avoir sur moi, j'en serais vraiment très fier. Il est difficile de se détacher du personnage, en effet, mais j'ai ensuite plongé dans d'autres projets qui m'ont également passionné. Les projets foisonnent actuellement. Je travaille sur un roman graphique biographique sur Jim Morrison, le chanteur des Doors, avec Jef. La parution est prévue pour octobre prochain chez Emmanuel Proust éditions. D'autres albums et séries verront le jour, notamment une adaptation du «*Horla*» de Maupassant (avec Eric Puech), «*Libera Me*», un thriller corso-irlandais (avec Miceal O'Griafa et Michel Espinosa). Je continue de travailler avec Eric Rückstühl puisque deux nouvelles séries vont voir le jour à ses côtés, dont une chez DCL, «*Le Baigne de la honte*», et une autre chez Roydomus, «*La Prophétie de Molène*». Enfin, mon ami Frédéric Federzoni m'a demandé de reprendre le

scénario de sa série «*Petru Santu*». J'ai accepté avec joie. «*Et Dieu créa la Corse*» va sortir d'ici quelques jours. J'ai également des projets très avancés avec des dessinateurs comme Marko et Thierry, qui sont en passe d'être signés.



Appel aux dons pour Paul-Toussaint, 4 ans

L'association créée à Porto-Vecchio, pour venir en aide à Paul-Toussaint Laboisne, réitère son appel aux dons.

L'association «*Paul Toussaint. Des mots pour le dire*» se bat pour Paul-Toussaint qui a 4 ans, est épileptique et souffre de troubles du développement. «La vie avec notre petit garçon n'est pas facile, expliquent les parents de l'enfant. Paul-Toussaint a marché à 24 mois, ne parle pas et n'est pas propre. Il n'est pas autonome. Ses seules façons de communiquer sont les pleurs et les cris. Sa prise en charge à **Porto-Vecchio** est minime. C'est la raison pour laquelle nous avons pris la décision de lui trouver une structure où est appliquée une méthode venant des Etats Unis appelée «*Méthode Aba*». Cette méthode consiste à stimuler au maximum les enfants afin qu'ils évoluent. En **France**, il n'y a que deux structures où cette méthode est pratiquée : à **Lille** et à **Paris**, et les places sont très limitées.» Cela fait trois ans que les parents de **Paul-Toussaint** se battent et un mois qu'ils envoient des mails partout en **France** et à l'étranger pour sensibiliser le public à leur projet. Aujourd'hui, bonne nouvelle, **Paul-Toussaint** a obtenu sa place à **Paris** dans une structure qui accueille 6 enfants. Seul problème, le coût mensuel d'un tel placement, qui se chiffre à 2000 € par mois. Tout ceux qui souhaitent apporter leur contribution au traitement thérapeutique et au projet de vie de **Paul-Toussaint** peuvent le faire via l'association «*Paul-Toussaint. Des mots pour le dire*». Adresse : Laboisne Paul-Toussaint - 24 route Sparavitolì - Precojo - 20137 Porto-Vecchio. Tel. : **06 03 30 60 15**. Tout chèque doit être libellé à l'ordre de **Laboisne Paul-Toussaint**.



SPECTACLE

Gala de danse à Bastia au profit de l'AFC

Samedi 12 juin 2010 à 20h30, des Etoiles danseront pour une Fondation de Corse, au théâtre municipal de Bastia.

Sous la direction artistique de **Jennifer Goubé**, de l'**Opéra de Paris**, des danseurs de l'**Opéra de Paris** (dont un danseur du ballet de **Monte-Carlo**), accompagnés par **Ellina Akimova**, pianiste à l'Ecole du Ballet de l'**Opéra de Paris**, présenteront une création inédite. Pour l'occasion, les écoles de danse «*Art et Sport*» de **Folelli** et «*Dany Style*» de **Bastia**, ainsi que les élèves du **Goubé**



European Dance Center de **Paris** accompagnés par **Alain Abad** seront également sur scène pour témoigner de leur talent et de leur soutien à la **Fondation de Corse**. Renseignements au **+33(0)4 95 55 16 16** ou au **06 18 48 32 52** – Point de vente : **Boutique Alexandre** à **Bastia**. Entrée : 25 € (moins de 16 ans : 15 €).



PIANA : Exposition sur Danielle Casanova

La Société d'histoire corse méditerranéenne **A Bandera**, en partenariat avec la **Mairie de Piana**, organise, à partir du **29 mai 2010**, à l'**Office du Tourisme de Piana**, une exposition sur **Danielle Casanova**. Les documents seront visibles durant tout le mois de juin.

Et foire artisanale

Le **dimanche 13 juin**, se déroulera la cinquième édition de la foire artisanale de **Piana**. Afin de réserver ou de confirmer leur emplacement, les artisans et producteurs locaux peuvent dès à présent prendre contact avec l'**Office de**

Tourisme de Piana au **04 95 27 84 42** ou par mail à l'adresse **infos@otpiana.com**. Les réservations seront enregistrées jusqu'au 8 juin.

BALEONE : Loto de la solidarité

Au profit de la lutte contre le SIDA, les **Colonnes fleuries de Mezzavia**, en partenariat avec les commerçants d'**Ajaccio** et de **Mezzavia**, mettent en place un loto de la solidarité le **vendredi 28 mai** aux **Jardins du Golfe**, à **Baléone**. De nombreux lots pourront être remportés dont quelques toiles de peintres corses mobilisés autour de cette grande cause.



SARTÈNE : Ecole maternelle

Les parents souhaitant inscrire leur enfant à l'école maternelle de **Sartène** pour l'année scolaire 2010/2011, pourront le faire du **20 mai au 4 juin**, pour les enfants nés en 2007, et avant le 31 août 2008. Merci de vous présenter à la mairie avec votre livret de famille et un justificatif de domicile.

VENZOLASCA : A.G. de l'AS Casinca

Le club **AS Casinca** tiendra son assemblée générale le samedi 29 mai à 18 heures dans la salle des fêtes de **Venzolasca**. La présence de tous les adhérents et les sympathisants est souhaitée. Un apéritif sera servi à la fin de la réunion.



AGHIONE : Débroussaillage obligatoire

Pour lutter efficacement contre les incendies, le débroussaillage saisonnier autour des habitations du village et sur les propriétés est une nécessité. Dans le cadre de la prévention des incendies, le débroussaillage devra être entrepris cette année avant le 30 juin. Il devra être total dans un rayon de 50 mètres autour des habitations et de leurs dépendances. Les travaux seront à la charge des propriétaires ou de leurs ayants droit. Plus de renseignements à la mairie. Par ailleurs, l'usage du feu est réglementé à compter du 1^{er} juillet.

CORTE : Vide-grenier

Le **samedi 29 mai**, se déroulera à **Corte** le vide-grenier du **Secours Populaire**, organisé par le comité **Corte-Centre Corse**. C'est sur le terre-plain de la gare que vous retrouverez, de 8 heures à 18 heures, les bonnes affaires et les objets de brocante. Ce sera l'occasion pour ceux qui le souhaitent de vendre des objets divers, de la vaisselle, des bibelots, des meubles, des livres...



CORBARA : Horaires de la bibliothèque

Située dans l'ancien presbytère de **Corbara**, la bibliothèque accueille les amateurs de littérature **les lundis, mercredis et vendredis de 14 heures 30 à 17 heures**. Des lectures de contes pour enfants se déroulent également dans cette salle le mercredi à partir de 15 heures. Prochain rendez-vous le **16 juin**. Renseignements au **04 95 63 06 50**.

SARI-SOLENZARA :

Catéchisme

À **Sari-Solenzara**, le catéchisme aura lieu le samedi 29 mai à 10 heures.



Et disparition du livre d'or de l'église

Le livre d'or de l'église, auquel tous les paroissiens sont attachés, a mystérieusement disparu. La personne qui l'aurait emprunté est priée de le remettre à sa place. L'église est ouverte tous les jours de 9 heures à 19 heures.

PROPRIANO : Permanence Conseil d'accès au droit

Le conseil d'accès au droit vous reçoit sans rendez-vous, de manière gratuite et confidentielle, pour vous informer sur vos droits et faciliter vos démarches auprès des services compétents, **tous les 3^{èmes} vendredis du mois de 9 heures à 12 heures**, à la mairie.



PONTE LECCIA : Ouverture du PAD

En cette période, le point d'accès au droit est ouvert tous les jours, **du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures 30**. Contact téléphonique : **04 95 36 07 53**.

TARAVO :

Route fermée

À l'occasion du tournage du film, « **2016, la fin de la nuit** », la départementale 420 sera fermée par intervalles à la circulation **les 28 et 29 mai de 5 heures 30 à 21 heures**.



ALATA : Initiation au défibrillateur

Le maire d'**Alata**, **Etienne Ferrandi**, informe ses administrés qu'une séance d'initiation à la prise en main du défibrillateur se déroulera à la cantine scolaire du **Pruno**, le **lundi 31 mai à 14 heures**, et à l'école de **Tuscina**, le **jeudi 3 juin à 16 heures 30**.

APPIETO :

Débroussaillage

Le débroussaillage sur la commune d'**Appieto** devra être effectué **avant le 30 juin** afin de préserver les habitations. Il devra être mis en œuvre dans un rayon de 50 mètres autour des habitations et de leurs dépendances. De plus, comme le stipule le code forestier, chaque propriétaire a le devoir de tenir sa parcelle débroussaillée. Tout manquement à ce devoir pourra faire l'objet d'une exécution d'office par la municipalité, à la charge du propriétaire.



POUR FIGURER DANS NOS COLONNES, ENVOYEZ VOS COMMUNIQUÉS PAR EMAIL À PAESI@LIVE.FR

LE GESTE DU TRI ÉVOLUE EN CASINCA PIONNIÈRE EN LA MATIÈRE

Le tri sélectif des ordures ménagères évolue en Casinca. La Communauté de Communes fait savoir qu'à partir de juin les trois collecteurs habituels (bleu, vert et jaune) seront remplacés par deux nouveaux collecteurs (vert et jaune), modifiant ainsi les habitudes de tri des habitants.

Afin d'améliorer le cadre de vie de chacun et de faciliter le tri des déchets pour tous, la Communauté de Communes de la Casinca a choisi d'optimiser les espaces de collecte sélective des déchets.

En effet, le geste de tri peut être facilité grâce aux évolutions technologiques mises en œuvre dans les centres de tri. Désormais, il est possible de trier les emballages et le papier en mélange.

187 nouveaux collecteurs, répartis sur 7 communes seront réservés exclusivement aux emballages ménagers recyclables :

- les conteneurs de couleur verte pour le verre,
- les conteneurs de couleur jaune pour les emballages (bouteilles et flacons en plastique, cartons d'emballage, boîtes de conserve...) et le papier (journaux, magazines, prospectus...)

Les espaces de collecte seront réadaptés et aménagés en fonction de l'environnement et de la structure des espaces de tri (bois, béton, pier-

re...) afin de s'intégrer au mieux au paysage.

Dans le but de mobiliser et de soutenir la population autour du geste de tri, la Communauté de Communes de la Casinca lance par ailleurs une campagne d'information et de sensibilisation orchestrée par l'agence Dixit MédiaCorse, auprès des habitants et des scolaires de son territoire. Il sera organisé un concours au niveau de toutes les classes des écoles dont le principe consistera à créer des œuvres artistiques à partir de déchets recyclables.

Un territoire qui donne l'exemple

Avec la généralisation dès 2004 à l'ensemble de son territoire des points de tri, la Communauté de Communes de la Casinca fait office de précurseur en Corse.

En 2008, elle était également la première collec-

tivité de Corse à lancer le programme de collecte des piles usagées dans les mairies et les écoles. 2010 marque une nouvelle étape avec la réorganisation des espaces de collecte sélective des déchets.

Ses partenaires financiers, l'ADEME et l'Office de l'Environnement, soutiennent la réalisation de cette opération et accompagnent avec efficacité toutes les actions en faveur de la protection de l'environnement et la préservation des ressources naturelles.



Le lancement de la campagne de collecte des piles usagées dans les mairies et les écoles

LE PROGRAMME DE LA SEMAINE		
	<p>► LUNDI 31 MAI 07h00 : Matinée enfant - programme inédit destiné aux enfants 08h00 : Spectacle - "Tarzan" 09h00 : Court-métrages (3 courts métrages de jeunes réalisateurs). 12h30 : Family Tripes - programme cuisine</p> <p>12h40 : Documentaire - "U paghjolu" 16h30 : Événement - "Gilles Peterson" 17h30 : Concert - "Soha" 19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau 19h45 : Associ - Le magazine des associations présenté par Danielle Farsetti 20h20 : Watts in - Programme musical court 20h25 : Documentaire - "Du riffi au RCT" 21h15 : Concert - "Calvin Harris"</p> <p>► MARDI 1^{er} JUIN 07h00 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau 07h15 : Matinée enfant - programme inédit destiné aux enfants 07h45 : Sport - "Giraglia" 08h30 : Spectacle - "Hector le facteur" 12h30 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau 12h45 : Family Tripes - programme cuisine 12h55 : ITV - "Michel Ciment" 16h30 : Documentaire - "Jeux vidéo" 17h00 : Concert - "Foals" 19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau</p>	<p>19h45 : Documentaire - "Balanumerica" 20h25 : Débat - "L'audiovisuel en Corse" 20h55 : Watts in - Programme musical court 21h10 : Concert - "100% Rock"</p> <p>► MERCREDI 2 JUIN 07h00 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau 07h15 : Matinée enfant - programme inédit destiné aux enfants 08h30 : Documentaire - "Orti di pueti" 09h00 : ITV - "Stephane Hessel" 12h30 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau 12h45 : Family Tripes - programme cuisine 13h00 : Sport - "Apprentis sportifs". 13h10 : Documentaire - "Décombres" 13h50 : Sport - "12^{ème} Rallye de Balagne" 16h30 : Documentaire - "Oikos" 17h00 : Concert - "Pivot" 19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau 19h45 : Associ - Le magazine des associations présenté par Danielle Farsetti 20h20 : Watts in - Programme musical court 20h40 : Film - "Il était une fois dans l'ouest de la Corse" 21h05 : Sport - "Pétanque 2009"</p> <p>► JEUDI 3 JUIN 07h00 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau 07h15 : Matinée enfant - programme inédit destiné aux enfants 08h00 : Documentaire - "Home" 09h30 : Documentaire - "L'ère du pétrole" 12h30 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau</p>
	<p>12h45 : Family Tripes - programme cuisine 12h50 : Associ - Le magazine des associations présenté par Danielle Farsetti 13h30 : Documentaire - "Libido Sciendi" 16h30 : Documentaire - "Le port du Havre" 17h00 : Concert - "Esperanza Spalding" 19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau 19h45 : Associ - Le magazine des associations présenté par Danielle Farsetti 20h20 : Watts in - Programme musical court 20h35 : Documentaire - "Une vérité qui dérange" 22h00 : ITV - "Henri Alleg"</p> <p>► VENDREDI 4 JUIN 07h00 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau 07h15 : Matinée enfant - programme inédit destiné aux enfants 07h50 : Documentaire - "Avignon et ses affiches" 08h50 : Documentaire - "La petite maison dans la cité" 12h30 : Nutiziale rediffusion - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau 12h45 : Family Tripes - programme cuisine 12h55 : Film - "Devenir Ange" 13h40 : Documentaire - "Corse, blessure identitaire" 17h00 : Court-métrage - "Michaela & Reinhard" 17h30 : Concert - "Ben Popp" 19h30 : Nutiziale - Journal d'information présenté par Esmeralda Terpereau 19h45 : Concert - "Mai Pesce" 21h15 : Watts in - Programme musical court 21h30 : Documentaire - "Des hommes d'influences" 22h15 : Débat - "L'audiovisuel en Corse"</p>	<p>N.B. : Les programmes du week-end sont des rediffusions des émissions de la semaine.</p>

Fin ou début de crise ? L'analyse Pierre Pascallon, spécialiste des

A l'occasion de la sortie toute récente de son dernier ouvrage cosigné par Pascal Hortefeux, «Hier la crise, demain la guerre ? La crise va-t-elle amener le monde au bord du gouffre ?», paru chez L'Harmattan, l'Universitaire Pierre Pascallon nous offre son analyse de la crise actuelle qui, ayant pris, selon lui, la forme du plus grand krach financier jamais connu par le système capitaliste, marque le déclin relatif de l'hyperpuissance américaine. Pour cet expert des questions de défense, nous sommes entrés, au niveau mondial, dans une période de croissance limitée, période qui pourrait bien s'éterniser et engendrer des bouleversements géo-économiques et géo-stratégiques, voire de nouveaux conflits internationaux sur fond de «polycentrisme mondial», un concept que développe ce collaborateur régulier de L'Informateur Corse Nouvelle auquel sont offertes ces colonnes.

« **N**ous avons eu, en 2007-2008, une crise exceptionnelle du capitalisme mondialisé sous domination américaine.

Bien sûr, en première analyse, cette crise 2007-2008 peut se lire comme l'une des crises du capitalisme contemporain.

Elle a eu en effet le même visage que les crises habituelles du capitalisme contemporain (XIX^{ème}-XX^{ème} siècle), à savoir la forme d'un **krack bancaire et boursier**.

Mais elle a eu également la même origine que les crises habituelles du capitalisme, à savoir les excès d'endettement des périodes d'euphorie avec, aux **Etats-Unis** en particulier, dans la décennie 90, une **croissance insolente** obtenue par **utilisation débridée du crédit**, à coups d'excès, d'orgie d'emprunts et de montagnes d'endettement.

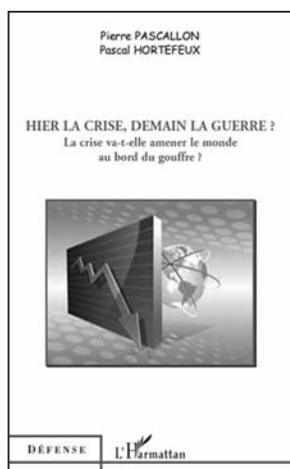
Au-delà, on peut dire - il faut dire - que la crise de 2007-2008 a été LA crise du capitalisme contemporain: **le plus grand Krach financier qu'ait connu à ce jour le capitalisme**. En effet, la crise financière de 2007-2008 a été, historiquement, le krach financier le plus intense et le plus globalisé de toute la période contemporaine du capitalisme : XIX^{ème}-XX^{ème} siècles.

Il faut surtout insister sur le fait que cette crise financière exceptionnelle - déclenchée sur la principale place financière du moment qui est aussi le cœur économique et politique du monde : les **Etats-Unis d'Amérique** - est le "**marqueur**" de la "**fin**" de l'**hyperpuissance américaine** et du

XX^{ème} siècle américain, ouvrant la voie à un monde où la puissance américaine s'érode et se rétracte.

Voici bien venir le temps du déclin relatif des Etats-Unis.

La crise 2007-2008 se prolonge - avec le déclin relatif des **Etats-Unis** - en une longue, difficile et dangereuse phase de transition... jusqu'aux années 2030.



Les **Etats-Unis** en particulier - et nos nations - sont entrés dans la phase descendante d'un 5^{ème} cycle long Kondratieff, qui a eu sa phase ascendante outre Atlantique de 1900 à 2007-2008 et qui connaît donc depuis septembre-octobre 2008 sa phase descendante. Nous sommes entrés - en liaison avec cette phase descendante marquée par le déclin relatif de l'hyperpuissance américaine - dans **une période comportant des risques de désordres géo-économiques et de désordres géo-stratégiques certains**.

Risques de désordres géo-économiques

On va avoir, en effet, **pérennisation d'une croissance limitée aux Etats-Unis et dans nos pays**, sinon dans le reste du monde. Les années "**go-go**" de fuite en avant sont bel et bien terminées ; celles à venir seront plutôt dans l'esprit "**go-slow**" - "à petite vitesse" - avec un scénario qui pourrait ressembler à celui des années 30 ou à celui

du **Japon** des années 1990-2000.

Oui, on peut penser que nous sommes condamnés à une longue période de stagnation, de croissance molle, car dans nos pays la croissance par endettement privé infini des acteurs... privés est désormais terminée pour un bon bout de temps et la croissance par endettement public infini des Etats est impossible.

Oui, la croissance sera faible car les particuliers, les entreprises et les Etats sont confrontés chez nous au "mur de la dette".

Avec cette perspective de tassement économique, on est et on va continuer à être demain avec des **rivalités accrues entre les Etats**.

Oui, la concurrence et la lutte vont être accusées entre les "**capitalismes d'Etat**" avec, **-on peut le craindre- des pratiques interventionnistes et protectionnistes pilotées par ces Etats**.

Risques de désordres géo-stratégiques

On va s'orienter en effet - suite à la continuation sinon l'accroissement de l'érosion de la puissance des **Etats-Unis**, à la continuation de la **montée en force des puissances émergentes, de la Chine en particulier** - vers un "**polycentrisme mondial**", c'est-à-dire une scène internationale avec de nombreux pôles plus ou moins puissants... loin du caractère unipolaire de l'ordre mondial américain des années 2000.

Cette perspective d'un polycentrisme mondial est source de tensions accrues entre les nations ; à dire vrai, **un monde plus polycentrique de nations est un monde à l'instabilité accusée et à la dangerosité accusée** : il n'est pas exclu en effet que

de l'Universitaire questions de défense



économique, l'accroissement de la rivalité des Etats, la périlleuse redéfinition de la hiérarchie des nations, vont accuser rivalités et tensions et nous faire côtoyer à plein les risques de conflits et de guerres.

Encore faudrait-il prendre en compte le fait que cette longue, difficile et dangereuse période de crise et de transition va se dérouler dans un univers nucléarisé.

Il est sûr en effet qu'à l'horizon 2030, malgré les efforts actuels de dénucléarisation du monde du **Président Obama, il y aura bien pérennisation du nucléaire militaire dans la défense des nations.** Et si une nouvelle utilisation, demain, de l'arme nucléaire paraît *a priori* exclue, elle n'est pourtant pas, demain, complètement improbable.

Ce n'est qu'à l'horizon 2030 - au sortir du monde polycentrique, instable et dangereux de la péri-

«*LES CONFLITS ET LES GUERRES SONT BIEN
AU CŒUR DES PÉRIODES DE CRISE ET DE TRANSITION
MARQUÉES PAR LE BASCULEMENT DE DOMINATION.*»

PIERRE PASCALLON

ressurgissent dans ce monde des conflits interétatiques, des guerres de haute intensité.

Il faudrait dès lors s'attacher à montrer plus en détail que les conflits et les guerres sont bien au cœur des périodes de crise et de transition marquées par le basculement de domination. Historiquement, en effet, la "circulation" des cartes de la puissance et le basculement des leaderships se sont toujours traduits par des "guerres de trente ans", des "guerres systémiques", des "guerres hégémoniques". Et il paraît bien pour de nombreux observateurs se préparer à terme un inévitable conflit entre la puissance déclinante - les **Etats-Unis** - et la **puissance montante : la Chine**.

Il est clair - on espère en avoir convaincu - que la crise, sa suite avec le ralentissement

ode transitoire - que l'on peut "normalement" espérer retrouver autour de la **Chine** hégémonique d'alors un nouvel "ordre" mondial, l'hyperpuissance chinoise des années 2030 - dans l'esprit de ce qu'a fait l'hyperpuissance américaine autour des années 2000- imposant à son tour au mieux son équilibre, sa stabilité, sa paix à la scène internationale.

Restera pourtant encore - avec cet "ordre" mondial chinois des années 2030, comme cela a été le cas avec l'ordre de l'hyperpuissance américaine des années 2000- des possibilités de déséquilibres, de tensions et de conflits en **Asie** et (ou) hors d'**Asie** tant il est vrai qu'il n'existe aucun précédent historique d'un monde complètement, totalement, définitivement équilibré et stable, ordonné et pacifique.»

ZOOM SUR L'AUTEUR

DE CETTE CHRONIQUE ET
COLLABORATEUR RÉGULIER DE
L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

Pierre Pascallon est né le 12 novembre 1941 à **Gap**. Cet universitaire et homme politique français a fait ses études secondaires au lycée **Gassendi** de **Digne**, puis obtenu son doctorat d'État de sciences économiques à l'université d'**Aix-en-Provence** (prix de thèse - prix de la ville d'**Aix-en-Provence**).

De 1967 à 1968, il est chargé de cours à la **Faculté de Sciences économiques de Clermont-Ferrand** et réussit l'agrégation

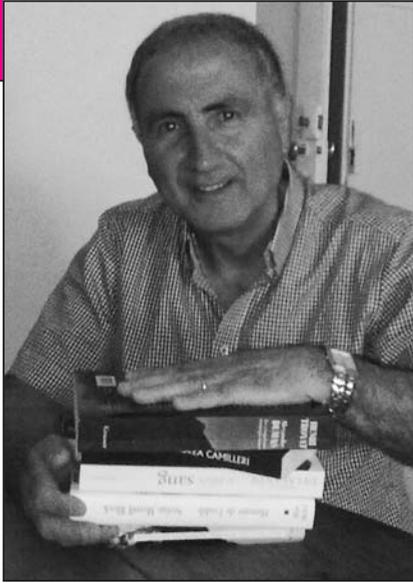
de sciences économiques des Facultés en 1970. Il se spécialise peu à peu dans les questions de défense et publie de nombreux ouvrages, dont «*La Guerre pour sortir de la crise ?*» (Economica, 1985), ainsi que de très nombreux articles dans des journaux et revues spécialisés, comme «*Le Monde*», «*Le Figaro*» ou «*Problèmes économiques*».

Pierre Pascallon est président, depuis 1985, du Club «**Participation et Progrès**» qui a orienté une grande partie de sa réflexion autour des thèmes de Défense.

Maire d'Issoire de 1989 à 2008, **Pierre Pascallon** s'est mobilisé pour obtenir le transfert, dans sa ville, du 28^e régiment de transmissions d'**Orléans**, suite à la fermeture de l'**ENTSOA** (École nationale technique des sous-officiers d'active).

Député **RPR** du **Puy-de-Dôme** de 1986 à 1988 et de 1993 à 1997, **Pierre Pascallon** fut membre de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées à l'Assemblée nationale à partir de 1993.

Également membre de la "**Mission Séguin**", mission d'information commune sur le Service national, il a participé à l'élaboration du rapport sur la réforme du Service National : «*La France et son Service*».



MARQUE-PAGE

PAR MARIUS MURACCIOLI

● CHRISTOPHE ET BARTOLOMÉ

Christophe Colomb était-il corse ? Est-il né à **Calvi** ou à **Cagnano**, dans le **Cap** ? Je vous suggère de lire le livre « **Les Origines de Christophe Colomb** » d'**Albert Mattei** aux éditions **Anima Corsa**. Mais il y a un autre livre dont la lecture s'impose : celui d'**Erik Orsenna** : « **L'Entreprise des Indes** », aux éditions **Stock/Fayard**. L'idée de ce livre est venue à l'esprit de son auteur lorsque celui-ci lut qu'en août 1476, **Christophe Colomb** avait fait naufrage et trouvé refuge chez son petit frère, **Bartolomé**, cartographe à **Lisbonne**. **Erik Orsenna** s'est vite familiarisé avec cet homme de l'ombre méconnu. Dans ce livre, il narre, au détail près, les préparatifs de



l'expédition vers **l'Amérique** et s'intéresse plus particulièrement à **Bartolomé** dont les connaissances en cartographie furent d'une précieuse utilité, car il put donner à son frère les indications essentielles qui faciliteraient son expédition. Voici comment **Bartolomé** a vécu l'arrivée à **Lisbonne** de son frère : « *A l'instant où je le vis paraître, les premiers sentiments qui m'assaillirent révélèrent la part bonne de ma nature. Tendresse, émotion, soulagement, admiration. Et soudaine bouffée d'angoisse, laquelle n'avait plus lieu puisque celui que j'ignorais menacé m'apparaissait sauvé. C'est poussé par ces nobles sentiments que je m'étais précipité vers lui. Mais une fois là, écrasé par ses muscles et agressé par sa puanteur de sel et de sueur, je le détestai. Il m'avait rattrapé dans cet atelier où je me sentais si bien à m'occuper de petitesse. Je savais qu'il allait me dévorer. Et le regret me vint, un terrible, un honteux regret qu'il eût réussi à regagner la côte et ne se fût pas noyé, là-bas, au large du cap Saint-Vincent. Alors il n'aurait pas repris possession de moi. Et ma vie aurait été la mienne, et non une annexe de la sienne : trop glorieuse et plus pitoyable encore.* »

● UN UNIVERS PARTICULIER

● ANGELOS, L'AGENT SECRET DE L'EMPEREUR



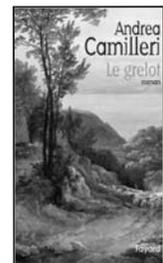
Le roman historique « **Les Amants de Gibraltar** » de **Dominique Baudis** est de la même veine que ceux qui se sont tellement emparés de nous, parmi lesquels « **Raymond le Cathare** » et « **Raymond d'Orient** ». Des ouvrages où l'on distingue peu le vrai de l'in vraisemblable. Nous suivons, sans perdre sa trace une seule seconde, **Angelos**, une sorte d'agent secret de l'empereur **Justinien II** qui conquiert de nouveau **Constantinople** après y avoir été chassé. Il a pour mission de détourner la poussée des armées arabes vers **l'Hispanie** en favorisant leur entrée en **Europe** par le **Détroit de Gibraltar**, les **Colonnes d'Hercule** en ce huitième siècle. Le but recherché étant de les empêcher de prendre **Constantinople**. **Angelos** était sans conteste la personne idoine pour cette mission : « *Quand Justinien était monté sur le trône, dans sa quinzaine d'années, il avait fait de moi l'un des ses conseillers et m'avait chargé d'établir les relations avec les peuples voisins qui vivaient au nord de l'empire, autour la Mer Noire (...). Grâce à la connaissance que j'avais de leurs chefs, de leur langue, et de leurs mœurs, j'avais été l'interlocuteur des peuples barbares.* ». Je vous laisse découvrir s'il réussira ou non dans son entreprise et quel a été le rôle joué par les « **Amants de Gibraltar** ».



La peinture de **Suzanne Cornillac** est un univers particulier, presque un monde à part tant il est vaste et diversifié. Il n'est que de se plonger dans l'ouvrage de **Pierre Claude Giansily**, « **Suzanne Cornillac (1904-1982) La Corse : aquarelles** », pour en être émerveillé. Les aquarelles, véritables harmonies de couleurs, se succèdent, attestant un travail étonnant réalisé au cours d'une cinquantaine d'années dans plusieurs régions françaises. En **Corse**, où elle s'établit en 1935, elle laisse libre cours à son talent en reproduisant de très nombreuses vues de villages, d'**Ajaccio**, ainsi que de sa région d'adoption, **Fozzano** et **Sartena**. L'ouvrage a été édité par **Colonna Editions**.

● BEBA ET LES FACETTES DE L'AMOUR

Après « **Maruzza Masumecchi** » et avant « **Le garde-barrière** », un nouveau roman, sous forme de conte, mais du genre fantastique, à lire impérativement : « **Le grelot** » d'**Andrea Camilleri**. **A Vigata**, en **Sicile**, la ville dans l'imaginaire de l'auteur, à l'aube du vingtième siècle, **Giurlà**, 14 ans, fils de pêcheurs, vit comme un poisson dans l'eau. Mais c'est dans la montagne qu'il trouvera la félicité qu'il n'a jamais connue au bord de la mer. Pour contribuer aux revenus de sa famille peu argentée, il accepte de bon cœur d'être placé dans une chèvrerie. Il découvre un nouvel univers où, grâce à **Beba**, il connaît une initiation amoureuse peu banale... Un univers dans lequel je vous invite à faire irruption.



Paru chez Colonna Édition

Réunis par **Jean-Pierre Castellani** et **Leila Sebbar**, 23 auteurs racontent leur enfance corse : **Anne-Xavier Albertini**, **Francis Beretti**, **Marco Biancarelli**, **Jérôme Camilli**, **Michèle Castelli**, **Jean-Jacques Colonna d'Istria**, **Jérôme Ferrari**, **Jacques Fusina**, **Olivier Jehasse**, **Annette Luciani**, **Catalina Maroselli-Matteoli**, **Dominique Memmi**, **Petru Santu Menozzi**, **Gaston Pietri**, **Jean-Baptiste Predali**, **Jean-Pierre Santini**, **Constant Sbraggia**, **Jean-Paul Sermonete**, **Minna Sif**, **Paul Silvani**, **Jeanne-Marie Simeoni**, **Jacques Thiers**, **Marie-Jean Vinciguerra**. Dessin de **Sébastien Pignon**.

04

Office Notarial
SCP MAMELLI

20217 Saint-Florent
Tél : 04 95 37 06 00 - Fax : 04 95 37 05 58

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Vannina Mamelli, notaire à Saint Florent, le 6 mai 2010, enregistré à Bastia le 12 mai 2010, bordereau numéro 2010/466, case n°1, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : U SVEGLIU
Forme : Société Civile

Siège : L'Ile-Rousse, 20220, Route du Littoral, Lieu-dit Bodri, chez M. Angeletti
Objet : L'acquisition de tous terrains, ainsi que l'édification de toutes constructions sur ces terrains, l'aménagement, l'administration et l'exploitation par bail, location, ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;

Et généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, ou en pouvant en faciliter l'extension ou le développement, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Bastia

Capital : 1000,00 euros

Gérant : Monsieur Maurice Victor Savart, demeurant à Hong Gong (Chine), Flat A 28/F Tower 1, Sky Horizon, 35 Cloud View Road North Point.

Cession des parts : Libre entre associés

Pour insertion : Me Vannina MAMELLI.

12

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé à GIROLATA en date du 9/05/2010 enregistré à la Recette des Impôts de Ajaccio le 12/05/2010, Bordereau n° 2010/ 346 case N°3, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : S.A.R.L. CAMAGI

Capital Social : 7800,00 euros

Siège : GIROLATA, 20147 - OSANI

Objet : LOCATION MATERIEL LOISIRS ET NAUTISMES

Durée : 30 années

Gérance : Monsieur JARSAILLON Pascal, GIROLATA 20147 OSANI

Immatriculation : Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio

Pour avis unique, la Gérance.

19

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : SCI JOVIE

Siège : Lotissement Albella, n°9, 20620 Biguglia

Objet : L'acquisition de tous biens immobiliers et mobiliers, leur gestion et leur exploitation

Durée : 99 années

Capital : 1000 euros

Gérance : Monsieur José Lodico, demeurant, Lotissement Albella, n°9, 20620 Biguglia

Immatriculation : RCS Bastia

Pour avis,

22

DOLCEVITA

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 10.000 euros

Siège : Résidence Les Hameaux de Favone
20135 Conca (Corse du Sud)
504 174 541 RCS Ajaccio

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 19 avril 2010, il résulte que : Le capital a été augmenté d'une somme de quarante mille (40.000) euros, pour le porter de dix mille (10.000) euros, à cinquante mille (50.000 euros), par création de 40.000 parts sociales nouvelles de un (1,00 euro), à souscrire et libérer par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société (incorporation de compte courants d'associés).

En conséquence, l'article 6 - apports et l'article 7 des statuts ont été modifiés de la manière suivante :

Article 7 - des statuts.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à la somme de cinquante mille (50.000 euros).

Il est divisé en cinquante mille (50.000) parts sociales de un (1) euro l'une, numérotées de 1 à 50000, réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, le représentant légal.

07

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Mezzavia du 19/05/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : LEWA

Siège social : Maison près de l'Aqueduc, 20167 Mezzavia

Objet : Acquisition, gestion et location de patrimoines immobiliers

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 1000 euros

Gérance : M. Pierre Yves Moisson, demeurant 16, rue Charles Spiess, 68720 Flaxlanden et Mme Véronique Verdu, demeurant 16, rue Charles Spiess, 68720 Flaxlanden

Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

La gérance,

20

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : SARL "FIGAGAMES"

Siège : Poggiolo, 20144 Ste Lucie de Porto-Vecchio

Objet : La pratique de tous sports nautiques, la location de bateaux, de jet ski, ski nautique, engins tractés et autres équipements ou matériels de loisirs, le gardiennage

Durée : 99 années

Capital : 1000 euros

Gérance : Monsieur Jean-Philippe Quilichini, demeurant Lotissement Vignola, 20137 Porto-Vecchio

Immatriculation : RCS Ajaccio

Pour avis,

35

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : JJ Mac'Alò...

Objet : La société a pour objet l'achat, la vente, la création, la fabrication, l'importation, l'exportation de tous produits et articles nécessaires à l'habillement de la personne, bijoux et tous accessoires de prêt à porter, de maroquinerie et notamment les sacs à mains ainsi que ceux nécessaires à l'équipement et la décoration de la maison, articles de Paris, bimbelerie, cadeaux, souvenirs.

Siège : Lieu-dit Paschia Vecchia, 20144 Ste Lucie de Porto-Vecchio

Durée : 99 années

Capital : 1200 euros

Gérant : Mme Jocelyne Lagrue Veuve Lottin Jean, demeurant à 20144 Sainte Lucie de Porto-Vecchio, Lieu-dit Taglio Rossu

Immatriculation : Au RCS Ajaccio

Pour avis, le gérant.

02

GEOTIS HOLDING

Société Civile

Au capital de 3.136.500 euros

Porté à 3.451.500 euros

Siège : Valle di Campoloro

Lieu-dit Muchiete - 20221 Cervione

503 490 062 RCS Bastia

Suivant AGE du 04/05/2010, les associés ont augmenté le capital social de 315.000 euros par voie d'apports en nature.

Ancienne mention :

Capital social : 3.136.500 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 3.451.500 euros

Les articles 2.1 et 2.2 des statuts ont été modifiés en conséquence.

26

DIMAG

Société par actions simplifiée

Capital : 228.673,53 euros

Siège : Route Nationale 193 - 20600 Furiani

326 941 275 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 mars 2010, les actionnaires de la Société DIMAG, ont nommé,

1) En remplacement de Monsieur Daniel Benâit, Commissaire aux Comptes Titulaire, démissionnaire.

Le Cabinet KALLISTE REVISION COMPTABLE, Parc Technologique de Bastia, ZAE d'Erbajolo, 20600 Bastia.

Pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

2) En remplacement du Cabinet KALLISTE REVISION COMPTABLE, Commissaire aux Comptes Suppléant, devenu Titulaire.

Monsieur Loïc Jouvert, de la Société d'Expertise Comptable, Le Clos de la Cristole, BP 70103, 84144 Montfavet Cedex.

Pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Le Président.

42

Maître Paola

BORELLI-HOULLIER

Avocat au Barreau d'Ajaccio
60, Cours Napoléon
20000 Ajaccio

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire de la SEL DES DOCTEURS APPIETTO FLORI HOULLIER, SELARL, au capital de 36.720 euros, dont le siège social est à Ajaccio (20090), Chemin d'Acqualonga, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le numéro B 440 569 184, en date du 10 mai 2010, il a été adopté les résolutions suivantes :

Démission de : Monsieur Laurent Appietto, né à Ajaccio, le 12 juillet 1947, demeurant à Ajaccio, (20000), Lotissement Les Jardins de Santa Lina, Route des Sanguinaires en qualité de Gérant.

Nomination des nouveaux cogérants : * Monsieur Pierre Louis Kaemmerlen, né à Lyon, (69), le 27 décembre 1953 et demeurant à Porto-Vecchio (20137), Route d'Arca, Péri Giovanni est nommé cogérant pour une durée illimitée.

* Monsieur Didier Michel Yves David, né au Mans, (72), le 11 septembre 1956 et demeurant à Albitreccia, (20166), 10, Résidence La Pinède, Les Molini, est nommé gérant pour une durée illimitée.

Modification de la dénomination sociale de la SEL DES DOCTEURS APPIETTO-FLORI-HOULLIER.

Suite à ce changement, elle est dénommée SEL DES DOCTEURS FLORI HOULLIER DAVID KAEMMERLEN.

Modification des statuts :

Article 3 - Dénomination

La dénomination sociale est SEL DES DOCTEURS FLORI HOULLIER DAVID KAEMMERLEN.

Tous les actes et documents émanant de la société et destinés aux tiers doivent indiquer la dénomination sociale précédée ou suivie immédiatement de la mention "Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée" ou des initiales SELARL et de l'énonciation de son capital social et de son siège.

Article 21 - Nomination des gérants

Les gérants de la société sont :

- Serge Jean René Houllier, né le 26 août 1956 à Hucquelières (Pas de Calais) et demeurant Villa Shangrila, Route du Rupione, 20166 Pietrosella ;

- Alexandre Antoine Joseph Flori, né le 30 mai 1959 à Ajaccio et demeurant Lotissement Pasci Pecura, Route des Sanguinaires, 20000 Ajaccio ;

- Monsieur Didier Michel Yves David, né au Mans (72), le 11 septembre 1956 et demeurant 10, Résidence La Pinède, Les Molini, 20166 Albitreccia ;

- Monsieur Pierre Louis Kaemmerlen, né à Lyon (69), le 27 décembre 1953 et demeurant à Porto-Vecchio (20137), Route d'Arca, Péri Giovanni.

38

SARL CAP MARITIME

Au capital de 7622 euros
Siège : 14, Che. des Sables
06600 Antibes
RCS Antibes : 437 582 901

Aux termes d'une décision collective des associés, en date du 10 mai 2010, le siège social de la société a été transféré à compter du 10 mai 2010 à **Le Village, 20246 Piève.**

Gérant : M. Alain Pelletier, demeurant, Le Village, 20246 Piève.

Les formalités de dépôt et d'inscription modificative seront effectuées au RCS de Bastia.

Me Claire DAUDIN-BRANDIZI

Avocat au Barreau d'Aix en Provence
Zone d'Activités - RN 198 - 20213 Folelli

Il résulte d'un procès-verbal des décisions de la gérance en date du 30 avril 2010, constatant le résultat de la consultation écrite, que les associés de la Société "AGIR INTERIM", SARL au capital de 83.846,96 euros, dont le siège est à Bastia (20200), 12, Bd Auguste Gaudin, (420 026 288 RCS Bastia), ont décidé :

- de modifier la dénomination qui s'énoncera désormais "AGIR PARTICIPATIONS".

- de modifier l'objet social en "la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et droits sociaux, la gestion d'un patrimoine mobilier et immobilier".

- et de transférer le siège social à **Castellare di Casinca, (20213), Hameau A Noce, chez M. Leoni.**

SARL "A FLATTA"

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 38.112,25 euros
Siège : Lieu-dit La Flatta
20214 Calenzana

La collectivité des associés réunie en AGE le 15/05/2010 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de 7622,45 euros à 38.112,25 euros, par incorporation de compte courant.

Cette augmentation de capital a été réalisée par la création de 2000 parts sociales nouvelles sur la base du nominal de chacune des parts anciennes à savoir 15,2449 euros.

En conséquence la collectivité des associés a décidé de modifier ainsi qu'il suit l'article 7 des statuts relatifs au capital social.

Article 7 - capital : Ancienne mention :

Le capital social est ainsi fixé à la somme de 7622,45 euros.

Il est divisé en 500 parts de 15,2449 euros, chacune, lesquelles ont été entièrement souscrites, libérées et attribuées conformément à l'article 1843-2 du Code Civil, en proportion de leurs apports respectifs à :

Mme Sophie Anquetil, 250 parts sociales (numérotées de 1 à 250).
Monsieur Joël Guerini, 250 parts sociales (numérotées de 251 à 500).

Total des parts formant le capital social : 500 parts sociales.

*** Nouvelle mention :**

Le capital social est ainsi fixé à la somme de 38.112,25 euros.

Il est divisé en 2500 parts de 15,2449 euros chacune, entièrement libérées souscrites en totalité par les associés et attribuées à chacun d'eux en proportion de leurs apports respectifs à savoir :
Mme Sophie Anquetil, 500 parts sociales (numérotées de 1 à 250 puis de 501 à 750).
Monsieur Joël Guerini, 2000 parts sociales (numérotées de 251 à 500 puis de 751 à 2500).

Total des parts formant le capital social : 2500 parts sociales.

Pour avis,
La gérance.

SARL SETTI MULINI

Au capital de 7500 euros
Siège : Résidence Jardin du Fango
20200 Bastia
Siret : N°51434610500018
RCS Bastia : 2009 B 355

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1er mai 2010, Monsieur Alexis Santucci, demeurant à Bastia, 7, Place de l'Hôtel de Ville, a été nommé gérant à compter du 1er mai 2010, en remplacement de Monsieur Pascal Regolf, gérant démissionnaire.

Le gérant,

CONSEIL GENERAL**AVIS SANS SUITE****DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD**

M. le Président du Conseil Général - direction des achats publics
rue capitaine Livrelli (1er étage) - BP 414

20183 AJACCIO - CEDEX - Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56

mèl : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr - web : http://www.cg-corsedusud.fr

L'avis implique un Accord-Cadre

Objet : Travaux courants, tous corps d'état, de transformation, de réparation ou de réfection sur les bâtiments gérés par le Département (8 lots)

Référence acheteur : 2009-050

Nature du marché : Travaux - Execution

Procédure : Procédure ouverte

Classification CPV :

Principale : 45000000 - Travaux de construction

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération
70 % : Prix - 30 % : Valeur technique de l'offre

Date d'envoi de l'avis de publicité initial au JOUE et au BOAMP : 16/03/2010

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia - Villa Montépiano - 20407 Bastia - Cedex

Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855

greffe.ta-bastia@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Les recours peuvent être introduits sur le fondement :

- soit de l'article L 551-1 du code de justice administrative (CJA) jusqu'à la signature du contrat ;

- soit de l'article L 551-13 du code de justice administrative (CJA) après la conclusion du contrat, si le recours pré-cité n'a pas été introduit.

- soit de l'article R 421-1 du même code dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre.

- soit de la jurisprudence du Conseil d'Etat du 16 juillet 2007, Société Tropic Travaux (Req n° 291545) dans un délai de 2 mois à compter de la publicité de la signature du contrat. Ce recours contre la validité du contrat devant le juge du plein contentieux peut être assorti le cas échéant d'une demande de suspension sur la base de l'article L 521 -1 du CJA.

Remise des offres : 03/05/2010 à 15:00 au plus tard.

Attribution du marché

LOT N° 1 - Gros oeuvre Maçonnerie - Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

LOT N° 2 - Travaux de menuiserie - Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

LOT N° 3 - Travaux de métallerie - Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

LOT N° 4 - Electricité - Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

LOT N° 5 - Travaux de chauffage, de ventilation et de climatisation - Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

LOT N° 6 - Travaux de peinture - Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

LOT N° 7 - Carrelage - Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

LOT N° 8 - Plomberie - Ce lot a été déclaré SANS SUITE.

Envoi le 21/05/2010 à la publication

Retrouvez cet avis intégral sur <http://www.cg-corsedusud.fr>

SIVOM CINARCA LIAMONE**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

Nom et adresse de la personne publique : SIVOM CINARCA LIAMONE

Objet du marché : Marché de travaux pour agencements et aménagements de terrains sur le territoire syndical

Procédure de passation : Procédure adaptée, article 28, 76 et 77 du CMP

Critère de choix :

- Valeur technique : 50%

- Prix : 25%

- Délais : 25%

Retrait des dossiers de consultations et remise des offres : Au siège du SIVOM CINARCA LIAMONE - "Acqua Insu", 20151 Sari d'Orcino

Date limite de réception des offres : Vendredi 11 juin 2010 à 11h30

Date d'envoi du présent avis : 25 mai 2010

Le Président, PINELLI Michel.

SARL GN CONSTRUCTION

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège : Embrt Taglio Rosso
Route de Sotta - 20137 Porto-Vecchio

RECTIFICATIF

Dans l'annonce n°41 parue le 14 mai 2010 dans l'Informateur Corse Nouvelle, n°6314, il a été omis : **Immatriculation :** Au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, la gérance.

Constitution SSP à CENTURI en date du 26/05/2010 de la **SCI vivrosud habitat**. Capital: 1000 Euros Siège : Porto, 20238 CENTURI. Durée : 99 ans. Gérance durée indéterminée nommée par A.G.O du 26/05/2010 : MELIO JEAN MARC, domaine leane chemin de masse 13710 FUYEAU Objet : Acquisition, revente, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant. Cessions de parts sur agrément des associés sauf au profit de ceux-ci, descendants, ascendants, conjoints. RCS : Bastia

Société Titulaire d'un Office Notarial
à Prunelli di Fiumorbo

Maître François GRIMALDI

Notaire

à Prunelli di Fiumorbo

DECLARATION**D'INSAISSABILITE**

Suivant acte reçu par Maître François Grimaldi, notaire associé à Prunelli di Fiumorbo le 20 mai 2010, en cours de publicité au bureau des hypothèques d'Ajaccio.

Mademoiselle Michèle Aline Simoni, agent d'assurance demeurant à Porto Vecchio (Corse du Sud), Résidence Les Albizzias, célibataire, née à Porto-Vecchio (Corse du Sud), le 12 janvier 1980. Exerçant en son nom personnel la profession d'Agent Général d'Assurance, inscrite à l'Orias : organisme pour le registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 020 370.

A requis le notaire soussigné d'enregistrer sa déclaration d'insaisissabilité en application des dispositions des articles L.526.1 et suivants du Code de Commerce concernant sa résidence principale située à Porto-Vecchio (Corse du Sud), Résidence Les Albizzias savoir le Lot 23 consistant en un appartement situé dans le bâtiment C.

Pour avis et mention,
Signé François GRIMALDI,
Notaire.

DECA

Société par actions simplifiée
Capital : 173.014,74 euros
Siège : Centre Commercial La Rocade
20600 Furiani
332 537 224 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 mars 2010, ont été nommés.

1) En remplacement de Monsieur Daniel Benaît, Commissaire aux Comptes Titulaire, démissionnaire.

Le Cabinet KALLISTE REVISION COMPTABLE, Parc Technologique de Bastia, ZAE d'Erbajolo, 20600 Bastia.

Pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

2) En remplacement de Monsieur Fabrice Trinh, Commissaire aux Comptes Suppléant, démissionnaire.

Monsieur Loïc Jouvert, de la Société d'Expertise Comptable, Le Clos de la Cristole, BP 70103, 84144 Montfavet Cedex.

Pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Le Président.

Société GOLU

Société Civile en liquidation
Au capital de 762,25 euros
Siège social et de la liquidation :
Résidence Santa Régina Bâtiment A
Avenue Santa Maria - 20260 Calvi
RCS Bastia : 397 940 545

Par décision collective en date du 30 avril 2010, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus et déchargé de son mandat Monsieur Pierre Golinelli, demeurant à Annemasse (74100), 16, route des Vallées, liquidateur, et constaté la clôture de la liquidation au 31 janvier 2010.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Bastia.

Le liquidateur.

COMMUNE DE COTI-CHIAVARI**AVIS D'ENQUÊTE
D'UTILITE PUBLIQUE****CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC
DE LA VOIRIE PRIVEE DESSERVANT
LE LOTISSEMENT A CASTAGNA**

Par arrêté Municipal n°125/2010 du 20/04/2010, l'enquête publique relative au classement dans la voirie communale de la voie privée desservant le Lotissement A CASTAGNA se déroulera du mardi 25 mai 2010 jusqu'au vendredi 25 juin 2010 inclusivement.

L'enquête se déroulera dans les locaux de la Mairie de COTI-CHIAVARI, à Coti Village ou le dossier et le registre d'enquête seront à la disposition du public du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

Le Commissaire-Enquêteur, Mme Santa GATTI, siègera :

Le mardi 25 mai 2010 de 09h00 à 12h00
Le vendredi 11 juin 2010 de 09h00 à 12h00
Le vendredi 25 juin 2010 de 09h00 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête les observations pourront être également adressées au Commissaire Enquêteur à l'adresse de la Mairie de COTI-CHIAVARI. Après remise du rapport du Commissaire Enquêteur celui-ci sera consultable en Mairie.

Le Maire de COTI-CHIAVARI.

COMMUNE DE BRANDO (20222)**AVIS DE MISE
A L'ENQUÊTE PUBLIQUE****ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME
DE LA COMMUNE DE BRANDO**

2ème insertion,

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de BRANDO du 26 avril 2010, l'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune de BRANDO sera soumise à l'enquête publique durant un mois à compter du 18 mai 2010, Monsieur Bernard LORENZI assumera les fonctions de Commissaire enquêteur.

Pendant le délai susvisé, un dossier sera déposé en mairie de BRANDO, chacun pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les observations pourront également être adressées par courrier postal à la mairie de BRANDO (20222) ou par email mairie-de-brando@wanadoo.fr à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur qui les annexera au registre.

Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public, une permanence sera assurée par le Commissaire enquêteur à la mairie de BRANDO les jours suivants :

* Mardi 18 mai 2010 de 14h00 à 17h00
* Mardi 1er juin 2010 de 09h00 à 12h00
* Samedi 05 juin 2010 de 09h00 à 12h00
* Jeudi 10 juin 2010 de 09h00 à 12h00
* Vendredi 18 juin 2010 de 14h00 à 17h00

COMMUNE DE BRANDO (20222)**AVIS DE MISE
A L'ENQUÊTE PUBLIQUE
DE LA MODIFICATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT**

2ème insertion,

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de BRANDO du 26 avril 2010, la modification du zonage d'assainissement collectif et non collectif de la commune de BRANDO sera soumise à l'enquête publique durant un mois à compter du 18 mai 2010, Monsieur Bernard LORENZI assumera les fonctions de Commissaire enquêteur.

Pendant le délai susvisé, un dossier sera déposé en mairie de BRANDO, chacun pourra en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Les observations pourront également être adressées par courrier postal à la mairie de BRANDO (20222) ou par email mairie-de-brando@wanadoo.fr à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur qui les annexera au registre.

Afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public, une permanence sera assurée par le Commissaire enquêteur à la mairie de BRANDO les jours suivants :

* Mardi 18 mai 2010 de 09h00 à 12h00
* Mardi 1er juin 2010 de 09h00 à 12h00
* Jeudi 10 juin 2010 de 09h00 à 12h00
* Vendredi 18 juin 2010 de 09h00 à 12h00

**CONSEIL GENERAL
AVIS INFRUCTUEUX**

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

M. le Président du Conseil Général
direction des achats publics
rue capitaine Livrelli (1er étage)
BP 414 - 20183 AJACCIO - CEDEX
Tél : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 56
mèl : secretariat.marches@cg-corsedusud.fr
web : http://www.cg-corsedusud.fr

Objet : Acquisition de matériels de transport et de pulvérisation nécessaires à la lutte anti-vectorielle et à la démoustication (4 lots).

Référence acheteur : 2010-009

Nature du marché : Fournitures - Achat

Procédure : Procédure adaptée

Classification CPV :

Principale : 35511400 - Engins et navires amphibies

Complémentaires : 35221000 - Canons à eau

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : NON

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

40 % : Prix
40 % : Qualité
10 % : Délai de livraison
10 % : Durée de garantie

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia
Villa Montépiano
20407 Bastia - Cedex
Tél : 0495328866 - Fax : 0495323855
greffe.ta-bastia@juradm.fr

Remise des offres : 30/04/2010 à 15:00 au plus tard.

Attribution du marché :

LOT N° 2 - Achat de deux appareils de pulvérisation pour engins amphibies acquis dans le cadre du lot n°1

Ce lot a été déclaré INFRUCTUEUX.

Renseignements complémentaires :

Le lot n°2 est déclaré infructueux, du fait de la réception que d'offre irrégulière, offre qui, tout en apportant une réponse au besoin du pouvoir adjudicateur, est incomplète au sens de la définition donnée au 1° du I de l'article 35 du CMP.

Envoi le 20/05/2010 à la publication

Retrouvez cet avis intégral sur <http://www.cg-corsedusud.fr>

**MAIRIE DE BORGIO
AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE****M.A.P.A INFÉRIEUR À 90.000 EUROS**

ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

Commune de Borgo
Centre Administratif
Route de la gare - 20290 BORGIO
courriel : mairie-borgio@wanadoo.fr
Tél. 04 95 58 45 45 - Fax 04 95 36 15 33

OBJET DU MARCHÉ : La présente consultation porte sur l'attribution d'un marché public de fournitures ayant pour objet l'achat de fournitures scolaires pour les écoles de la commune de Borgo pour l'année scolaire 2010-2011.

TYPE DE PROCEDURE : Procédure adaptée conformément aux dispositions des articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics.

TYPE ET FORME DU MARCHÉ :

Marché de fournitures décomposé en trois lots comme suit :

- Lot n°1 : Fourniture de matériels scolaires,
- Lot n°2 : Fourniture de matériels éducatifs,
- Lot n°3 : Fourniture de livres.

Les candidats sont autorisés à répondre pour un lot, plusieurs lots ou l'ensemble des lots.

DELAI DE LIVRAISON : Le candidat retenu devra livrer les fournitures objet du présent marché quinze (15) jours suivant réception du courrier de notification.

DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES :

Au plus tard le 29 Juin 2010 à 11h00, à la Mairie de Borgo (Adresse susvisée).

DELAI DE VALIDITE DES OFFRES :

Le délai de validité des offres est de quatre vingt dix (90) jours à compter de l'expiration de la date limite de remise des offres, soit le 29 Juin 2010.

MODALITES D'OBTENTION DU D.C.E.

Le D.C.E. sera remis aux candidats qui en font la demande, uniquement par voie électronique (Adresse susvisée).

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :

* Prix : 50%
* Valeur Technique : 40 %
* Qualité perçue des fournitures proposées (30 Points)
* Modalités de livraison (10 Points)
* Délai de livraison : 10 %

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 25 Mai 2010.

Office Notarial
SCP MAMELLI

20217 Saint-Florent
Tél : 04 95 37 06 00 - Fax : 04 95 37 05 58

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Vannina Mamelli, notaire à Saint Florent, le 10 mai 2010, enregistré à Bastia le 26 mai 2010, bordereau numéro 2010/503, case n°1, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : "F.L.O.V.A.G"

Forme : Société Civile

Siège : Biguglia, 20620 Ortale

Objet : L'acquisition, l'exploitation par bail, location, ou autrement de tous immeubles ;

Et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Bastia

Capital : 1600,00 euros

Gérant : Madame Christine Multari, épouse de Monsieur Paul Petrinani, demeurant à Ville di Pietrabugno (20200), Résidence Le Pietra Serena, Route du Fort de Toga.

Cession des parts : Libre entre associés

Pour insertion : Me Vannina MAMELLI.

DIAMANT IMMOBILIER

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 68.000 euros
Siège : 2, Boulevard Madame Mère
20000 Ajaccio (Corse)
325221380 RCS Ajaccio

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 21 mai 2010, il résulte que :

L'article 8 des statuts a été modifié de la manière suivante :

*** Ancienne mention :**

Le capital social est fixé à la somme de soixante-huit mille (68.000 euros).

Il est divisé en deux cents (200) parts sociales de trois cent quarante (340), euros chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

*** Nouvelle mention :**

Le capital social est fixé à la somme de soixante-quatorze mille huit cents (74.800) euros.

Il est divisé en deux cents vingt (220) parts sociales de trois cent quarante (340.00) euros l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Ajaccio.

Pour avis,
Le représentant légal.

LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seings privés à PORTO VECCHIO (20137) en date du 1er mai 2010, enregistré à PORTO VECCHIO le 12 mai 2010, Mme Luisa PANAZZOLO, domiciliée à PORTO VECCHIO (20137), Lieudit Vignola, a donné en location gérance à M Nicolas MILLELIRI, domicilié à AJACCIO (20000), Parc Azur, Bâtiment F, Immeuble Goéland, le fonds de commerce saisonnier de « pizzeria » sis et exploité sous l'enseigne « Top Grill » à SAN GAVINO DI CARBINI (20170), Gialla de Porto Vecchio, pour une durée de trois ans à compter du 1er mai 2010, renouvelable par tacite reconduction.

Pour Avis,

COMMUNE DE SAINTE MARIE SICHE

**AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE**

Nom et adresse de la personne publique :

Commune de Sainte-Marie Siche - Lieu-dit Ceppo
20190 Sainte Marie Siche
Tél : 04 95 25 70 48 - Fax : 04 95 25 78 80

Objet du marché : Actualisation du zonage et du schéma directeur d'assainissement et réalisation du dossier au titre du Code de l'Environnement pour la future station d'épuration

Mode de passation : Procédure adaptée (article 28 du CMP)

Renseignements complémentaires :

Mairie de Sainte-Marie Siche - Lieu-dit Ceppo
20190 Sainte Marie Siche
Tél : 04 95 25 70 48 - Fax : 04 95 25 78 80

Composition du dossier de candidature : Conformément aux articles 43, 44 et 45 du Code des Marchés Publics

Critères de sélection des candidatures :

- Expérience dans des réalisations similaires ;
- Moyens techniques et humains ;

Critère d'attribution du marché :

- Valeur technique : 50%
- Prix : 30%
- Délais : 20%

Les candidats intéressés doivent transmettre un dossier de (candidature et offre sous pli séparés) avant le :

21 juin 2010 à 12h00

A la Mairie de Sainte-Marie Siche - 20190 Sainte Marie Siche

Date d'envoi à la publication : 26/05/2010

Le Maire,

PREFECTURE DE CORSE DU SUD

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE : AJACCIO

1ère insertion,

Par arrêté préfectoral du 26 mai 2010 est prescrite une enquête publique en vue de recueillir l'avis de la population sur un projet de réalisation d'un ouvrage de production d'électricité à partir de l'énergie solaire installé sur le sol dont la puissance crête prévue est de 544,6 kilowatt (kWc) par la commune d'AJACCIO, à la demande de l'Université de CORSE représentée par M. Antoine AIELLO/Palazzu Nazjunale / Place d'Armes / 20250 CORTE.

Un dossier d'enquête sera mis à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture au public de la mairie d'AJACCIO (DGST, 6 bd LANTIVY, AJACCIO) du lundi 14 juin au vendredi 16 juillet 2010 inclus, où il pourra en prendre connaissance et inscrire, le cas échéant, ses observations sur un registre d'enquête.

Mlle Marie-Christine CIANELLI, commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des intéressés à la mairie d'AJACCIO (DGST, 6bd Lantivy) :

- lundi 21 juin 2010 de 14h30 à 17h30 en mairie,
- mercredi 30 juin 2010 de 9h30 à 12h30 en mairie,
- jeudi 8 juillet 2010 de 9h30 à 12h30 en mairie,
- vendredi 16 juillet 2010 de 14h30 à 17h30 en mairie,

Les intéressés auront la faculté de faire parvenir leurs observations par lettre adressée à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie d'AJACCIO (DGST, 6 bd LANTIVY, BP412, 20304 Ajaccio cedex).

p/Le Directeur départemental des Territoires et de la Mer
Le directeur départemental adjoint
Maurice COURT

SIVOM CINARCA LIAMONE

**AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE**

Nom et adresse de la personne publique : SIVOM CINARCA LIAMONE

Objet du marché : Marché de travaux pour interventions sur les canalisations eau et assainissement sur le territoire syndical

Procédure de passation : Procédure adaptée, article 28, 76 et 77 du CMP

Critère de choix :

- Valeur technique : 50%
- Prix : 25%
- Délais : 25%

Retrait des dossiers de consultations et remise des offres : Au siège du SIVOM CINARCA LIAMONE - "Acqua Insu", 20151 Sari d'Orcino

Date limite de réception des offres : Vendredi 11 juin 2010 à 11h30

Date d'envoi du présent avis : 25 mai 2010

Le Président,
PINELLI Michel.

Société Titulaire d'un Office Notarial
à Prunelli di Fiumorbo
Maître François GRIMALDI
Notaire

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître François Grimaldi, notaire à Prunelli di Fiumorbo le 29 avril 2010, il a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : SCI ALZOLA

Forme : Société Civile

Apports : En totalité en numéraire : Mille euros (1000 euros)

Capital : Mille euros (1000,00 euros), divisé en 100 parts de 10 euros chacune numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés en rémunération de leur apport

Siège : 20137, Porto-Vecchio, Lieu-dit Baccajo, chez Monsieur et Madame Meloni

Objet : L'acquisition, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou autres, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, et plus particulièrement sur la commune de LECCI (Corse du Sud), la réalisation de tous travaux de construction, d'extension ou d'amélioration desdits biens.

Prise de participation dans toutes sociétés immobilières.

Obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts ou facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Gérance : Monsieur Daniel Meloni époux de Mme Corinne Legier, demeurant à Porto-Vecchio (Corse du Sud), Baccajo, nommé pour une durée illimitée

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO

Cession de parts sociales - agrément : Cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de la collectivité des associés réunis en assemblée générale.

Pour avis,
Signé : Maître François GRIMALDI
Notaire.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Ajaccio du 01/05/2010, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : NV FINANCES
Siège social : Résidence l'Orée du Bois, Bât A, Route de Mezzavia 20090 AJACCIO

Objet social :

- La prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères quels que soient leur objet social et leur activité.

- La gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement à objet civil matériel ou immatériel pour son compte ou pour celui de tiers.

- La gestion de son propre patrimoine tant immobilier que mobilier et de tout patrimoine quelle que soit sa composition appartenant à toute personne physique ou morale.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 606.000 euros

Gérance : Monsieur François Marie CANCELLIERI demeurant 16, Avenue Antoine Sérafini 20000 AJACCIO.

Immatriculation de la Société : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO.

La Gérance.

Société Civile Professionnelle dénommée
**"Jean-François MATIVET et
 François Mathieu SUZZONI"**

titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à
 AJACCIO (Corse du Sud), 7 Cours Napoléon,

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître François
 Mathieu SUZZONI, notaire à AJACCIO,
 le 20/05/2010, enregistré au Service
 des Impôts d'AJACCIO, le 25/05/2010,
 B°2010/371, case N° 1.

La société CECILIA.INVESTISSEMENT,
 SARL ayant son siège social à ALATA
 (CORSE DU SUD), SAN BENEDETTO .

A CEDE A :

La société LES FRUITS DU SOLEIL,
 SARL ayant son siège social à AJACCIO
 (20000), 113 Cours Napoléon.

UN FONDS DE COMMERCE DE
 VENTE DE FRUITS ET LEGUMES ET
 DE TOUS PRODUITS ALIMENTAIRES,
 exploité à AJACCIO (20000), 113 Cours
 Napoléon, sous l'enseigne "Les Jardins
 de Cécilia »

PRIX : 38.000 euros

Les oppositions seront reçues à AJAC-
 CIO en l'Etude de Maître SUZZONI, où
 domicile a été élu à cet effet, dans les
 dix jours suivant la dernière en date de
 la présente insertion et de la publication
 au Bulletin officiel des annonces civiles
 et commerciales (BODACC).

Pour unique insertion. Le notaire.

Maître Alexandre SANTONI

Notaire

à la Résidence de Bonifacio (Corse du Sud)
 Bancarello, Route de Sartène

Suivant acte reçu par Maître Alexandre
 Santoni, notaire à Bonifacio le 17 mai
 2010, enregistré au SIE de Porto-Vec-
 chio, le 26 mai 2010, bordereau
 2010/183, case numéro 1, il a été
 constitué la société suivante :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : BEN ET KA

Siège : Route de Canetto, 20169 Boni-
 facio, chez Monsieur et Mme Serge
 Rhodes

Durée : 99 ans

Objet : L'acquisition, la construction,
 l'administration et la gestion par location
 ou autrement de tous immeubles et
 biens immobiliers bâtis ou non bâtis.

L'emprunt de tous les fonds nécessaires
 à cet objet et la mise en place de toutes
 sûretés réelles ou autres garanties
 nécessaires. Exceptionnellement l'alié-
 nation des immeubles devenus inutiles à
 la société, notamment au moyen de
 vente, échange ou apport en société.

Capital : 1.000,00 euros

Apports en numéraire : 1.000,00
 euros

Co-gérants : M. Benjamin Alfonso et
 Melle Karine Nicol.

Immatriculation : RCS Ajaccio

Pour avis et mention,
 Me Alexandre SANTONI, Notaire.

TIECO FRANCE SCI

Société Civile Immobilière
 Capital : 10.000 Francs (1524,49 euros)
 Siège : Ile de Cavallo
 Bonifacio (Corse du Sud)
 RCS Ajaccio : D 401 851 803

Suivant délibération du 5 mars 2010,
 l'assemblée générale ordinaire réunie
 extraordinairement des associés a déci-
 dé de nommer aux fonctions de gérant,
 pour une durée indéterminée à compter
 dudit jour, Mme Valle Roberta, demeu-
 rant à Rome (Italie), Via Claudio Monte-
 verdi 20, en remplacement de Mme
 Cappa Giuseppina, démissionnaire.

Pour avis, la gérance.

COMMUNE DE SAINTE MARIE SICHE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE - ART.28 DU CMP

Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :

Commune de Santa-Marie Siche - Ceppo
 20190 Sainte Marie Siche - Tél : 04 95 25 70 48 - Fax : 04 95 25 78 80
 Mail : santamariasiche@free.fr

Objet du marché : Diagnostic et schéma directeur d'alimentation en eau potable de
 la commune

Mode de passation : Procédure adaptée (article 28 du CMP)

Renseignements complémentaires et retrait du cahier des charges :

Commune de Sainte-Marie Siche - Ceppo
 20190 Sainte Marie Siche - Tél : 04 95 25 70 48 - Fax : 04 95 25 78 80

Composition du dossier de candidature : Conformément aux articles 43, 44 et 45
 du Code des Marchés Publics

Les candidats intéressés doivent transmettre un dossier de (candidature et offre
 sous plis séparés) avant le :

21 juin 2010 à 12h00

A la Mairie de Santa-Marie Siche - 20190 Santa Marie Siche

Date d'envoi à la publication : 26 mai 2010

Le Maire,

HENRI PINNA

Joseph MELGRANI

Paul CUTTOLI

Louis-Valery VERGEOT

Notaires Associés

6, Bd Sylvestre Marcaggi - 20000 Ajaccio
 Tél : 04 95 51 75 75 - Fax : 04 95 51 15 55

Suivant acte reçu par Me Henri Pinna,
 notaire associé le 20 mai 2010, enregist-
 ré à Ajaccio, SIE le 26 mai 2010, bor-
 dereau 2010/373, case n°1, ext. 925.

La société dénommée PRODET, Société
 à Responsabilité Limitée au capital de
 15000 euros dont le siège est à Mezzavia
 (20167), ZI de Baléone Sarrola-Carcopino,
 identifié au SIREN sous le numéro
 343 211 033 et immatriculée au Registre
 du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

A cédé à : La société dénommée EPI-
 CERIE DU MARCHÉ, Société à Respon-
 sabilité Limitée au capital de 2.000,00
 euros dont le siège social est à Ajaccio
 (20000), 1, bis Boulevard du Roi Jérôme,
 identifié au SIREN sous le numéro 520
 239 393 et immatriculée au Registre du
 Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

Un fonds de commerce de vente au
 détail de produits alimentaires en partie
 de fruits et légumes sis à Ajaccio (Corse
 du Sud), 1, bis Boulevard Roi Jérôme lui
 appartenant connu sous l'enseigne **LA
 POMME VERTE**, et pour lequel le cédant
 est immatriculé au Registre du Commerce
 et des Sociétés d'Ajaccio sous le numéro
 343 211 033. Ensemble les éléments cor-
 porels et incorporels attachés audit fonds
 et les marchandises en stock garnissant
 ledit fonds, à l'exclusion de l'enseigne.

Moyennant le prix de 240.000,00 euros,
 s'appliquant aux éléments incorporels
 pour 206.000,00 euros, aux éléments
 corporels pour 34.000,00 euros. Les
 marchandises étant évaluées à
 19.267,73 euros.

Jouissance rétroactive : au 1er avril 2010.
 Les oppositions s'il y a lieu seront
 reçues en la forme légale dans les dix
 jours de la dernière en date des publica-
 tions légales à Ajaccio, 6, Bd Sylvestre
 Marcaggi, en l'Etude de Me Henri
 Pinna, où domicile a été élu.

Pour unique insertion,

SAS SOLYVIA

SAS au capital de 30.000 euros
 Siège : Domaine de Pinea - 20240 Ghisonaccia
 514 665 025 RCS Bastia

L'AGE du 14/05/2010 a décidé de modifier
 le capital social de la société en le portant
 de 30.000 euros à 110.000
 euros.

Modification au RCS Bastia.

SARL TEC ENR

Siège : ZI de Furiani - 20600 Bastia
 RCS Bastia : B 520 547 902

Suivant délibération de l'assemblée
 générale ordinaire du 29 mars 2010, les
 associés de la SARL TEC ENR ont pris
 acte de la démission de Monsieur Cyril
 Gourdien, de ses fonctions de gérant
 avec effet du 1er mars 2010, et nom-
 ment en ses lieu et place Monsieur
 Patrice Graziani demeurant, 53, Allée du
 Paglia Orba, Lotissement Luccianella,
 20600 Bastia.

P.U.I.

LOCATION GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé
 en date à Calvi du 1er mai 2010, enregis-
 tré à Bastia le 20/05/2010, bordereau
 2010/488, case n°6.

Monsieur André Andréani, demeurant
 Chemin de Poggiarello (20260) Calvi,
 a donné en location gérance, à Monsieur
 Thierry Ricco, demeurant rue Albert 1er
 Prolongé, 20260 Calvi, un fonds de
 commerce de sandwiches, crêpes, bois-
 sons sans alcool sis 10 rue Clément-
 ceau, 20260 Calvi.

Pour une durée de une année à com-
 pter du 1er mai 2010 renouvelable par
 tacite reconduction.

UZIK

Société à Responsabilité Limitée
 Au capital de 114.450 euros
 Siège : La Citadelle - 20260 Calvi (Corse)
 438 947 566 RCS Bastia

D'un procès-verbal d'assemblée géné-
 rale extraordinaire du 10 décembre
 2009, il résulte que :

Le capital social de la société a été
 réduit de 114.450 à 105.885 euros, par
 voie de remboursement aux associés.
 En conséquence, l'article 8 des statuts
 a été modifié de la manière suivante :

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à la somme de
 105.885 euros.

Il est divisé en sept mille cinquante neuf
 (7059) parts sociales de quinze (15)
 euros chacune, toutes de même caté-
 gorie, entièrement souscrites et répar-
 ties entre les associés en proportion de
 leurs droits.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de
 Commerce de Bastia.

Pour avis, le représentant légal.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé
 en date à Bastia du 11 mai 2010, enre-
 gistré au service des Impôts des Entre-
 prises de Bastia, le 21 mai 2010, borde-
 reau n°2010/490, case n°2, il a été
 constitué une société ayant les caracté-
 ristiques suivantes :

Dénomination : CADEAL

Forme : Société par actions simplifiée

Siège : Centre Commercial La Rocade,
 20600 Furiani

Objet : Exploitation directe ou indirecte
 de fonds de commerce de distribution
 d'articles de meubles meublants et de
 décoration intérieure, destinés à l'habitat.
 Le tout tant directement qu'indirecte-
 ment, pour son propre compte ou pour
 le compte de tiers, à l'achat, ou à la
 commission, sous toute forme qu'il y
 aura lieu.

Durée : 99 ans à compter de son immat-
 riculation au Registre du Commerce et
 des Sociétés

Capital : 100.000 euros

Transmission des actions : La ces-
 sion d'actions, à l'exception de la ces-
 sion aux associés, doit pour devenir
 définitive être agréée préalablement par
 la collectivité des associés

Président de la Société : Charles
 Capia, demeurant à Bastia, 20200,
 Résidence La Tyrrhénienne, Quai des
 Martyrs

Immatriculation : RCS Bastia

Pour avis, Le Président.

SCI L et S

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé
 en date du 10/05/2010, fait à Oletta, il a
 été institué une société présentant les
 caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : L et S

Siège : Chez Monsieur Leccia Joseph,
 Lieu-dit Salicettu, 20232 Oletta

Objet : La société a pour objet l'acqui-
 sition, la construction et la gestion de tous
 biens immobiliers à usage professionnel
 ou d'habitation destinés à la location ;
 Et plus généralement toutes opérations
 financières pouvant se rattacher directe-
 ment ou indirectement à l'objet social y
 compris la prise de participations dans
 toutes sociétés.

Durée : 99 ans à compter de son immat-
 riculation au Registre du Commerce et
 des Sociétés

Capital : 1000 euros intégralement libéré

Gérance : Monsieur Leccia Joseph
 Jérôme, associé né le 02.08.1970 à
 Bastia (Haute-Corse), demeurant Lieu-
 dit Salicettu, 20232 Oletta, de nationalité
 française, pour une durée illimitée

Immatriculation : Au Registre du Com-
 merce et des Sociétés de Bastia.

Pour avis, la gérance.

SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS DU PRUNELLI

Siège : STPP

SARL en liquidation au capital de 7623 euros
 Siège social : Zone Industrielle de Baleone,
 Lotissement Pasqualini, Sarrola Carcopino
 20167 MEZZAVIA - RCS Ajaccio 352 919 328

L'Assemblée Générale réunie le
 30/04/2006 a approuvé le compte défini-
 tif de liquidation, déchargé Madame Marie
 Madeleine FOLACCI (épouse CATHERI-
 NE) de son mandat de liquidateur, donné
 à cette dernière quitus de sa gestion et
 constaté la clôture de la liquidation à
 compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront dépo-
 sés au greffe du Tribunal de commerce
 d'Ajaccio, en annexe au Registre du
 commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur.

SOCIETE DE TRAVAUX PUBLICS DU PRUNELLI

Sigle : STPP
SARL au capital de 7623 euros
Siège social : Zone Industrielle de Baléone,
Lotissement Pasqualini, Sarrola Carcopino
20167 MEZZAVIA
RCS Ajaccio 352 919 328

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/04/2006 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/04/2006 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Marie Madeleine FOLACCI (épouse CATHERINE), demeurant Chemin d'Acqualonga 20167 MEZZAVIA, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Zone Industrielle de Baléone, Lotissement Pasqualini, Sarrola Carcopino 20167 MEZZAVIA c'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur.

SARL THALASSA CROISIERES

Société à Responsabilité Limitée
Siège : Orenaggio - 20169 Bonifacio
RCS Ajaccio : 380 584 227

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 25 mai 2010, Monsieur Chiocca Antoine, a été nommé gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Mme Favard Anne Marie, démissionnaire. L'article 2.7 des statuts a été modifié en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, la gérance.

RECTIFICATIF

Dans la publication n°6313 du 07/05/2010 relative à la SARL HÔTELIÈRE DE PINARELLO, Société au capital de 60.000 euros, dont le siège social est Lieu-dit Pinarello, par Ste Lucie de Porto-Vecchio, 20124 Zonza, immatriculée au RCS Ajaccio sous le n° B 046 920 484.

Il fallait lire : L'article 5 des statuts "Durée : La durée de la société a été prorogée de 94 ans par l'assemblée générale extraordinaire du 12 mars 2010 et expirera le 31 décembre 2104 sauf dissolution anticipée ou nouvelle prorogation".

L'assemblée générale extraordinaire de la SARL "Société CASANOVA", au capital de 110.000 euros, dont le siège social est Rapaggio (Haute-Corse), Lieu-dit Cortanile, identifiée sous le n° 438 726 077 RCS Bastia, réunie le 20 mai 2010, a étendu l'objet social à "L'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous terrains et de tous immeubles ainsi que la construction et la restauration de tous immeubles ; l'acquisition, la gestion et la cession de toutes valeurs mobilières".

Pour avis et insertion,

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

B.P 345 - 20297 Bastia Cedex
Accès Minitel 3617 Infogreffe

LIQUIDATION JUDICIAIRE

27

Par jugement en date du 18/05/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

Santa Régina Immobilier (SARL)
Ponte-Leccia

Ponte de Castirla - 20218 Morosaglia

Activité : Marchand de biens
RCS Bastia : B 447 478 777, 2005 B 145

Juge commissaire :

M. Jacques de Zerbi

Juge commissaire suppléant :

M. Pierre Ersu
Liquidateur : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu d'Oru, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Liquidateur.

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

28

Par jugement en date du 18/05/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de :

Dominici Angélique
Route de Ghisoni - Cardicosa
20240 Ghisonaccia

Activité : Boulangerie
Non inscrit au RCS Bastia

Une procédure de redressement judiciaire

Juge commissaire :

M. Philippe Marchioni

Juge commissaire suppléant :

M. Jacques de Zerbi
Mandataire judiciaire : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Administrateur judiciaire : SCP Bouet-Gillibert, 2, rue Mahatma Gandhi, Espace Beauvalle, Bât. A, 13097 Aix en Provence Cedex 2

Mission : Assurer seul et entièrement l'administration de l'entreprise.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire.

29

Par jugement en date du 18/05/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de :

Dominici Jean-Paul
Route de Poggio di Nazza
San Damiano
20243 Prunelli di Fiumorbo

Activité : Boulangerie
Non inscrit au RCS Bastia

Une procédure de redressement judiciaire

Juge commissaire :

M. Philippe Marchioni

Juge commissaire suppléant :

M. Jacques de Zerbi
Mandataire judiciaire : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Administrateur judiciaire : SCP Bouet-Gillibert, 2, rue Mahatma Gandhi, Espace Beauvalle, Bât. A, 13097 Aix en Provence Cedex 2

23

AMBULANCES NICOLINI

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7622,45 euros
Siège : Route Impériale - 20600 Bastia
35071513200014

Aux termes d'une délibération en date du 25 mai 2010, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de transports de personnes à mobilité réduite (TPMR), et de modifier en conséquence l'article 2 - Objet social des statuts.

Pour avis,

Mission : Assurer seul et entièrement l'administration de l'entreprise.
Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire.

30

Par jugement en date du 18/05/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de :

Dominici Stéphane
Route de Ghisoni - Cardicosa
20240 Ghisonaccia

Activité : Boulangerie

Non inscrit au RCS Bastia

Une procédure de redressement judiciaire

Juge commissaire :

M. Philippe Marchioni

Juge commissaire suppléant :

M. Jacques de Zerbi

Mandataire judiciaire : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Administrateur judiciaire : SCP Bouet-Gillibert, 2, rue Mahatma Gandhi, Espace Beauvalle, Bât. A, 13097 Aix en Provence Cedex 2

Mission : Assurer seul et entièrement l'administration de l'entreprise.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire.

31

Par jugement en date du 18/05/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de :

TPSA (SAS) - Résidence Les Amandiers
20214 Calenzana

Activité : Prise de participation, prestation de services, conseil...

RCS Bastia : B 494 996 911, 2007 B 128

Une procédure de redressement judiciaire

Juge commissaire :

M. Jean Guglielmacci

Juge commissaire suppléant :

M. Jean-Baptiste Antonini

Mandataire judiciaire : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire.

32

Par jugement en date du 18/05/2010, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé à l'égard de :

Abitat (SARL)
"L'HABITAT" Résidence Laniella
20260 Calvi

Activité : Vente de linges de maison, meubles, articles cadeaux...

RCS Bastia : B 400 404 976, 2005 B 485

Une procédure de redressement judiciaire

Juge commissaire :

M. Jean-Baptiste Antonini

Juge commissaire suppléant :

M. Jean Guglielmacci

Mandataire judiciaire : Me P.P. de Moro Giafferi, Imm. U Boscu, Bât.B, Pietranera, B.P 75, 20289 Bastia Cedex.

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au Bodacc auprès du Mandataire Judiciaire.

Pour extrait,
SCP NAPPI-CASANOVA,
Greffiers Associés

40

CORSEA PROMOTION

SARL au capital de 100 euros
Arrechimozo - Route de Calvi
20217 Saint-Florent
500 954 557 RCS Bastia

Les associés, le 26.04.2010, ont pris acte de la démission de M. Stéphane Lapina, de ses fonctions de gérant et ont décidé de nommer en ses lieu et place, pour une durée indéterminée, M. Jean-Thomas Trojani, demeurant à Querciolo, 20213 Quercido di Casinca.

Pour avis,

**Maitre Paola
BORELLI-HOULLIER**
Avocat au Barreau d'Ajaccio
60, Cours Napoléon - 20000 Ajaccio

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire de la SCI CORSICA IMAGE MED, au capital de 900 euros, dont le siège social est à Ajaccio (20090), Chemin d'Acqualonga, immatriculée au RCS d'Ajaccio sous le numéro B 505 078 535, en date du 10 mai 2010, il a été adopté à l'unanimité des voix les résolutions suivantes :

Démission : Monsieur Laurent Appietto, né à Ajaccio le 12 juillet 1947, demeurant à Ajaccio, (20000), Lotissement Les Jardins de Santa Lina, Route des Sanguinaires.

Nomination des nouveaux cogérants :
* Monsieur Pierre Louis Kaemmerlen, né à Lyon, (69), le 27 décembre 1953 et demeurant à Porto-Vecchio (20137), route d'Arca, Péri Giovanni est nommé cogérant pour une durée illimitée.

* Monsieur Didier Michel Yves David, né au Mans, (72), le 11 septembre 1956 et demeurant à Albitreccia, (20166), 10, Résidence La Pinède, Les Molini, est nommé gérant pour une durée illimitée.

Modification des statuts :

Article 18 - Nomination

La société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par décision collective ordinaire associés ou non, personnes physiques ou morales, désignés, pour une durée déterminée ou non, rémunérés ou non.

Le gérant sortant est rééligible.

Les gérants de la société sont :

- Serge Jean René Houllier, né le 26 août 1956 à Hucquelières (Pas de Calais) et demeurant Villa Shangrila, Route du Rupione, 20166 Pietrosella ;

- Alexandre Antoine Joseph Flori, né le 30 mai 1959 à Ajaccio, demeurant Lotissement Pasci Pecura, Route des Sanguinaires, 20000 Ajaccio ;

- Monsieur Didier Michel Yves David, né au Mans (72), le 11 septembre 1956 et demeurant 10, Résidence La Pinède, Les Molini, 20166 Albitreccia ;

- Monsieur Pierre Louis Kaemmerlen, né à Lyon (69), le 27 décembre 1953, demeurant à Porto-Vecchio (20137), Route d'Arca, Péri Giovanni.

13

CHANGEMENT DE NOM

Mme. SALGADO MYRIAM JOCELYNE NÉ(e) le 1 SEPTEMBRE 1971 à LAVALUR TARN (81) Demeurant, 34 MARINE DE BORG, 20290 BORG Agissant en son nom personnel Dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet du substituer à son nom patronymique celui de : **CARABIN**

57

SAGA

Société Civile au capital de 1000 euros
Siège : 20260 Calvi
Avenue Christophe Colomb - Résidence Arena

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10/05/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SAGA

Forme : Société Civile

Objet : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration la gestion de biens et droits immobiliers et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient.

Siège : Avenue Christophe Colomb, Résidence Arena, 20260 Calvi

Capital : 1000 euros

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

Gérance : Mlle Sabiani Dominique, demeurant Avenue Christophe Colomb, Résidence Arena, 20260 Calvi et M. Gavrilov Dimitar, demeurant, 22 rue des Bergers, 75015 Paris

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia.

BELIER (21 mars au 19 avril).

Chiffre : 0. **Cœur** : Vous affichez un moral bien meilleur. Le fait d'avoir pu parler à une personne attentive vous a fait du bien. **Affaires** : Une entrevue capitale pour votre avenir. Soyez relax et ne cherchez pas à conquérir à tout prix. **Santé** : Nervosité.

TAUREAU (20 avril au 20 mai).

Chiffre : 2. **Cœur** : Vous avez toujours tendance à vouloir décider. Essayez d'écouter ce que votre partenaire aimerait que vous fassiez. **Affaires** : Ne gêchez pas votre vie familiale. Votre vie professionnelle doit passer au second plan. **Santé** : Une santé bien équilibrée.

GEMEAUX (21 mai au 20 juin).

Chiffre : 9. **Cœur** : Votre tête est pleine de questions. Il vaudrait mieux voir les choses d'une façon un peu plus sereine. **Affaires** : Votre expérience est un grand atout. Vous vous en rendez compte en épaulant un nouveau collègue. **Santé** : Il faut surveiller votre poids !

CANCER (21 juin au 22 juillet).

Chiffre : 4. **Cœur** : Vous avez commis une injustice envers un ami. Vous ne vous sentirez bien que lorsque vous lui aurez présenté vos excuses. **Affaires** : Surcharge de travail. N'attendez pas pour réclamer de l'aide. **Santé** : Soignez sans attendre le moindre des bobos.

LION (23 juillet au 22 août).

Chiffre : 8. **Cœur** : Vos sentiments sont mis à rude épreuve. A vous de savoir si vous pouvez supporter ce qu'on vous inflige. **Affaires** : Vos supérieurs ont l'œil sur vous. Ils apprécient votre comportement et envisagent une promotion. **Santé** : La forme !

VIERGE (23 août au 22 septembre).

Chiffre : 5. **Cœur** : Vous voilà reparti dans une nouvelle histoire d'amour. Vous aviez presque oublié à quel point cela fait du bien d'être amoureux. **Affaires** : Un sujet délicat. A n'aborder qu'avec les personnes directement concernées ! **Santé** : Mangez un peu plus léger.

BALANCE (23 septembre au 22 octobre).

Chiffre : 6. **Cœur** : Vous acceptez de vivre une période de solitude. C'est ainsi que vous pourrez avoir les idées plus claires. **Affaires** : Vous êtes tracassé par votre situation professionnelle. Elle est pourtant stable et prometteuse. **Santé** : Nervosité importante.

SCORPION (23 octobre au 21 novembre).

Chiffre : 8. **Cœur** : Votre couple est un exemple pour les autres. Attention aux jaloux qui aiment faire courir des bruits pour vous déstabiliser. **Affaires** : Une rentrée inattendue. A vous de voir s'il faut investir ou capitaliser. **Santé** : Tout va bien.

SAGITTAIRE (22 novembre au 21 décembre).

Chiffre : 5. **Cœur** : Ne faites pas la mauvaise tête, seul dans votre coin. Si vous persistez dans cette voie, vous serez rapidement seul. **Affaires** : Il faut faire preuve de patience. Certains résultats se font un peu attendre. **Santé** : Prudence en auto.

CAPRICORNE (22 décembre au 20 janvier).

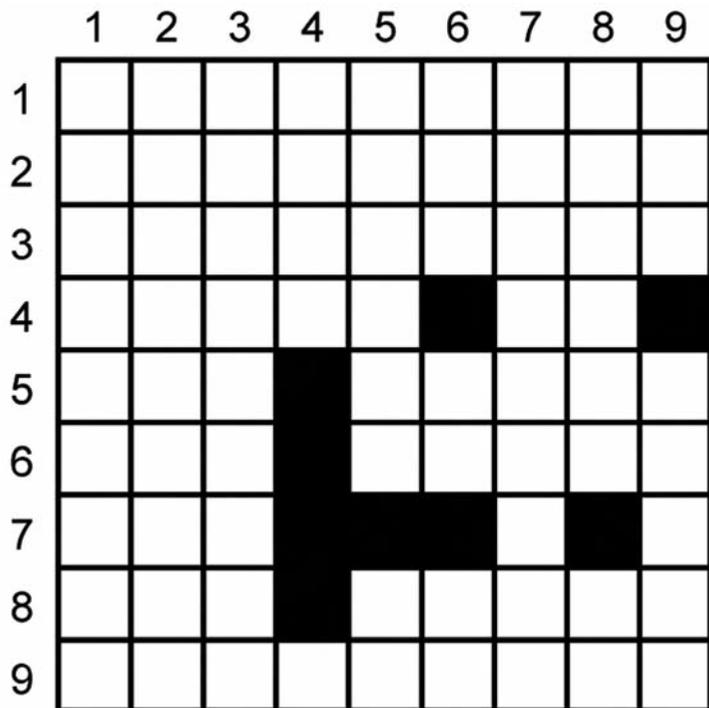
Chiffre : 4. **Cœur** : Deux personnes s'intéressent à vous. Un cruel dilemme qu'il vous appartiendra de résoudre sans froisser quiconque. **Affaires** : Préparez vos explications. Un malentendu pourrait mettre à mal tous vos projets. **Santé** : Besoin de fraîcheur.

VERSEAU (21 janvier au 19 février).

Chiffre : 7. **Cœur** : Certains proches trouvent que vous manquez de sentiments. C'est plutôt que vous ne savez pas bien les exprimer. **Affaires** : Une nouvelle méthode de travail est mise en place. Il faudra bien vous y adapter. **Santé** : Certaines dents sont sensibles.

POISSONS (20 février au 20 mars).

Chiffre : 1. **Cœur** : Certains esprits chagrins essaient de déstabiliser votre couple. Montrez-leur qu'il en seront pour leurs frais ! **Affaires** : Gérez votre argent en bon père de famille. Le budget serré et rigoureux. **Santé** : Evitez les plats gras.

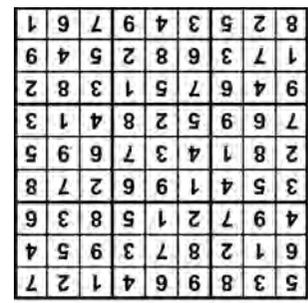
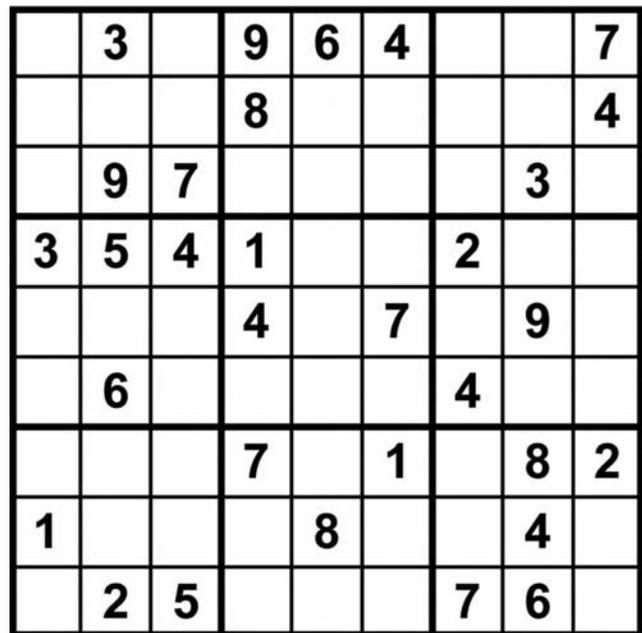


Horizontalement

- Assistance.
- Future victime de l'arène.
- Relative à la trachée.
- Couper court. - Conjonction.
- Conifères. - Assister.
- Couleur de robe. - Bière.
- Un italien.
- Un à Amsterdam. - An.
- Séchions.

Verticalement

- Décernée.
- Vêtements de paysannes russes.
- Transpirassions.
- Commune de l'Ariège.
- Dans une mosquée. - Vin mousseux.
- Céréale. - Iridium. - Négation.
- Dans le Royaume-Uni.
- Du vent. - Préposition.
- Sur une rose. - Répands.



34^{ÈME} TOURNOI

Martigues, Ghisonaccia, CAB,

Ce 34^{ème} tournoi de jeunes de L'AJ Biguglia fut une grande réussite pour les dirigeants locaux ravis de voir un très nombreux public, chaleureux et passionné, soutenir tous ces jeunes dans cette compétition d'une grande qualité.



L'AJB U17 accède au championnat national à la grande satisfaction de l'entraîneur, José Casanova

LES SUPERBES FINALES

CATEGORIE U 15 EXCELLENCE

Martigues 2 bat AJB aux tirs au but 5/4

C'était la première finale qui mettait aux prises **Martigues** avec l'**AJB**. Les locaux, longtemps dominateurs, se sont montrés trop maladroits dans la finition. Cette carence les obligeait à jouer la prolongation mais, là aussi, il se heurtèrent à un gardien en état de grâce qui permit à ses camarades d'arracher le trophée. Dommage pour les protégés de **Pascal Casanova** qui méritaient beaucoup mieux.

U 15 ELITE

Ghisonaccia - Casinca 0-0 Ghisonaccia aux tirs au but 5/4

Là aussi la décision n'intervint qu'en prolongation entre **Ghisonaccia** et la **Casinca**. Les Ghisonacciais se montrant plus adroits que les Casincais qui voyaient le titre leur échapper aux tirs au but 5 à 4.

U 11 ELITE

Propriano 2 - Pieve di Lota 0

Les joueurs du **Valinco**, dominateurs, se sont montrés plus efficaces face à des Mionais trop timorés. Deux réalisations de **Brignan** et **Chiudino** mirent leurs rivaux KO qui s'en retournèrent faire la fête à **Propriano**. Un trophée mérité qui rendait le retour moins fastidieux dans le Sud.

U 11 EXCELLENCE

CAB 2 bat CAB 3 (1/1) aux tirs au but 4/3.

C'était le duel fratricide qui allait s'annoncer indécis jusqu'au bout.

Une rencontre qui allait se jouer là aussi aux tirs au but.

Verdoni ouvrait le score pour le **CAB 2** mais **Vittori** égalisait pour le **CAB 3**. Les tirs au but firent le reste.

U 13 ELITE

Furiani 1 - AJ Biguglia 1 (0-0, 4-3)

Décidément, c'est encore aux tirs au but qu'allait se décider cette rencontre entre deux belles formations qui se sont pourtant employées à fond pour obtenir la victoire. Finalement, **Furiani** allait se montrer plus en réussite en s'imposant 4 à 3 aux tirs au but face à une formation locale peu en verve dans cette épreuve.

U 13 EXCELLENCE

CAB - Ile Rousse 1-0

Ce choc a permis au **CAB**, très appliqué, de remporter ce trophée amplement mérité.

Mathieu Cheno devait être le seul réalisateur de cette opposition très indécise et très appréciée des nombreux spectateurs.

U 17

Le CAB s'impose sur le fil face à l'AJB 1-0

On attendait beaucoup mieux de l'**AJ Biguglia** qui vient de réussir l'exploit de rejoindre les **U17 Nationaux** la saison prochaine.

Affrontant en finale les Cabistes, les Bigugliais allaient se faire surprendre par **Wallid Boukhabza** qui signait le but vainqueur. Une belle performance qui a comblé de joie les éducateurs **Jean-Louis Cau**, **René Vendasi** et **Michel Costa**.



L'AS Casinca



Le FC Borgo



L'AJ Biguglia

I DE JEUNES DE L'AJ BIGUGLIA

3, Propriano, CAB 2, Furiani, au-dessus du lot

Tout fut parfait et même le temps fut, pour une fois, grandiose. Il faut souligner que ce tournoi, d'une grande correction, avait ramené plus de 1300 joueurs prêts à tout donner pour arracher la timbale. On y ajoutera également plus de 62 équipes de débutants qui se sont montrés, eux aussi, très valeureux.

Leurs possibilités en disent long sur leur proche avenir. Les tribunes bondées à bloc, les grillages aussi hurlaient de joie de voir un tel spectacle.

C'était fantastique d'autant plus que des formations venues des quatre coins de l'île allaient également se mesurer à des équipes telles que **Toulouse, Martigues, Pouvourville et Bergentier**, qui n'étaient pas les premières venues. Sans oublier les trois équipes du **CA Propriano** conduites par **Jean-Marie Bottel**, que l'**A.J.B.** n'oublie pas.

Mais comme nous l'avons annoncé, **Philippe Grincourt** et **Christian Sarté** ont tenu la barre jusqu'au bout et ce n'était pas une mince affaire. Bravo à tous !



Le Cercle Athlétique Bastiais



L'Etoile



Le Sporting

LE MOT DE PIERRE ANDREANI

► Les U17 Elite de l'A.J.Biguglia accèdent au « National »

A l'issue d'une longue saison 2009-2010, les **U17** de l'**A.J.Biguglia** accèdent au **Championnat National** !

Une accession qui replace l'**A.J.Biguglia** à un niveau qu'elle a déjà connu, avec l'espoir de s'y maintenir !

Sous la houlette de leur entraîneur **José Casanova** les **Anas Azhar, Said Benkime, Antoine Bianconi, Ludo Bellissimo, Yohan Carta, Thomas Croce, Ange-Etienne Dalcoletto, Nicolas Emmanuelli, Fred Giacomi, Mikaël Lombardi, Pascal Lucchetti, Adrien Monti, Dorian Martinelli, Afid Maroni, Nabil M'Esba, Sofiane Nouala, Laurent Olivieri, Joseph-Antoine Pastinelli, Thony Richard, Florent Raffini, Pierre-Louis Sarte, François-Marie Santucci, Kevin Squaglia** et **Jean-Vincent Servetti**... ont gagné le droit d'évoluer en « **National** », la saison prochaine !

Le Président **Charles Sauli** peut avoir le sourire. Avec l'accession toujours possible de l'équipe senior en **Division d'Honneur**, et la réussite renouvelée et amplifiée avec le concours, aussi, d'une météo plus clémente, de la 34^{ème} édition du **Tournoi International de Pentecôte**, l'**A.J.Biguglia** se trouve dans une phase ascendante et prometteuse.

2 JUIN 2010

Détection des Joueurs nés en 1994 et 1995

Aussi, c'est avec intérêt, que le stage de détection fixé au 2 juin 2010, et, concernant les joueurs nés en 1994 et 1995, sera suivi par les techniciens du club, au Complexe Paul Tamburini, où à partir de 14h00, José Casanova accueillera les stagiaires qui peuvent le joindre au téléphone :

06 32 50 99 82

meilleurtaux.com
Une équipe à votre écoute pour la réalisation de vos projets

- Prêts immobiliers
- Prêts aux professionnels et aux entreprises (achats de fonds de commerce, reprise, investissements...)
- Assurances de prêts

AJACCIO Espace Finance Route de Mezzavia 20090 Ajaccio 04 95 10 67 14	BASTIA Imm Lucchetti Av de la Libération 20600 Bastia 04 95 48 16 04
--	---

*Entreprises indépendantes, franchisées du réseau Meilleurtaux. Conformément à la législation, "aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent". Article L321-2 du code de la consommation.

CHALEUREUSE REMISE DES PRIX

Le Député Maire **Sauveur Gandolfi Scheit**, entouré de son conseil municipal, et le Président de l'**AJ Biguglia, Charles Sauli**, ont remis les trophées aux vainqueurs follement applaudis par un public aux anges. Mais déjà se prépare la 35^{ème} édition pour l'année prochaine qui s'annonce grandiose et particulièrement relevée. Bonnes vacances à tous !

INTERCLUBS - 2^{ÈME} TOUR À MIRAMAS

L'A.J.BASTIA SAIT VOYAGER

Du beau soleil, un vent plutôt clément, une ambiance de feu et des performances : de quoi satisfaire athlètes, officiels et dirigeants venus en nombre à **Miramas** pour le 2^{ème} **Tour des Interclubs Honneur et National 2**.

L'**Athlétic Jeunes Bastia** avec plus de cinquante athlètes inscrits n'a pas raté l'occasion de réaliser un total point supérieur à celui réalisé à **Bastia** lors du premier Tour, notamment grâce à la section féminine, presque complète en nombre tout en accusant encore des lacunes dans certaines spécialités, mais déjà beaucoup de promesses pour l'avenir, avec notamment la montée des cadettes.

Un déplacement, dans tous les cas, très riche d'enseignements pour tous les acteurs du club bastiais qui a démontré que son ambition d'aller plus haut reposait sur un socle solide et qui prend de l'assurance sans perdre de son enthousiasme communicatif, enthousiasme plusieurs fois relevé par le speaker animant la compétition.



Ci-dessus **Hakim Bouchafra** : un beau 300m steeple derrière «Momo» **Bojattoy**



Issa Majouti à la Perche

27726 points chez les Hommes...



Julien et Halim...

Deux seuls regrets au terme de la compétition : le premier, la disqualification pour passage hors zone du témoin entre «**Momo**» **Haddouchi** et **Fayssal Tadlaoui** qui a pris le témoin quelques centimètres avant le début de la zone de passage du Relais 4x100m, privant de plus 1100 points l'équipe – cela arrive aux plus grands, alors... Le deuxième regret : la Perche qui, après avoir hésité quelques secondes, a fini par s'abattre sur la barre que **Zouhair Tadlaoui** venait de franchir, à 3m40 ! Mais c'est avec l'addition des petits «plus» et des «petits moins» que se construit l'histoire d'une compétition où tout compte !

Anaël Bernardini en a profité sur 400m pour battre à nouveau son record personnel, le portant à 50''72, tout

comme **Mohamed Esge** sur 400m Haies 60' ou **Zeyna Diallo** 5m05, à la Longueur, **Mohamed Ammak** 28'10" etc.

Curieusement, c'est dans le demi-fond que les athlètes «**Rouges et Verts**» ont été les moins performants, par rapport à leur valeur réelle, même si les «**anciens**» comme **Julien Bartoli**, **Halim Aoutilaft**, **Moussa Ayani**, **Mourad Asettati** et surtout **Hakim Bouchafra** ou «**Momo**» **Bojattoy** ont rempli leur mission...



Le 4X100m femmes avec les cadettes Zeyna et Anastasia



Candice Giudicelli, à l'aise sur 1500m

14427 points chez les Femmes

A l'exception du 400m Haies où **Nadia Rzouki** – qui a réussi un parcours fabuleux dans le Relais 4x400m – était seule, l'**A.J.Bastia** présentait dans toutes les autres épreuves deux concurrentes ! Ce n'était pas évident. Mais les «**Rouges et verts**» savent se mobiliser et se surpasser à l'appel du club.

De **Chantal Bosredon**, **Muriel Gasnier**, **Elisabeth Calvel** (pourtant encore convalescente), à **Rkya Chachoui**, **Fathia Chaouch**, **Hasna Benanaya**... les seniors ou vétérans de l'équipe, en passant par la toute dernière licenciée, **Leila Boujoug** (plus de 1000 points), sous l'impulsion de **Nadia**, **Siham** et **Justine**, les féminines de l'**A.J.B** n'ont pas déçu ! Un déclin s'est produit à **Miramas** !

CLASSEMENT DES CLUBS INSULAIRES AU 25/05/2010

L'A.J.B CARACOLE EN TÊTE

1. Athlétic Jeunes Bastia, 1979 Pts
2. C.A. Ajaccio, 1279 Pts
3. ASPTT Ajaccio, 635 Pts
4. ASPVA, 544 Pts
5. CA Propriano, 398 Pts
6. CA Bastia, 216 Pts
7. SO Ajaccio, 205 Pts
8. COLT, 155 Pts
9. Corisca Run Xtrem, 135 Pts
10. Runing Club Furiani Aglains, 96 Pts
11. AC Corte, 86 Pts
12. Galia Culb Lucciana, 42 Pts
13. I Cignali Sartinesi, 28 Pts
14. Squash Loisirs Balagne, 6 Pts
15. Via Romana, 5 Pts
16. Bonifacio Course Nature, 5 Pts
17. Association Course A Poalina, 4 Pts

Au classement National,
l'A.J.Bastia se situe à la 158^{ème} place et le CAA
à la 288^{ème} place.

▶ ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS

● **Chantal Bosredon**, l'athlète féminine insulaire certainement la plus titrée, était du déplacement à **Mirammas** où elle a lancé le disque pour le plus grand bonheur des «**Rouges et Verts**». Enseignante d'EPS à **Bastia**, **Chantal**, qui n'avait plus lancé en compétition depuis au moins cinq ans, a fait la démonstration que le talent ne connaît pas les limites du temps.

● **Georges D'Henry**, aussi, a payé d'exemple, en s'activant au mieux, suppléant son camarade de Marche, **Benoît Olmeta**, forfait sur blessure.

La Marche révèle **Mohamed Ammak**, de plus en plus, à l'aise et qui, sortie après sortie, améliore ses «*chronos*».

Alors que chez les féminines les deux marcheuses, **Rkya Chachoui** et **Fathia Chaouch** ont engrangé plus de 1000 points !

● **Stéphanie Lokoli** aura certainement été la plus déçue de ne pas être au deuxième tour. En effet, en poste, à **Angers**, maman depuis bientôt un an, elle s'était finalement organisée pour y participer, pensant que le 2^{ème} tour se déroulerait à **Franconville**, comme malencontreusement annoncé, à un moment donné !

Prévenue trop tardivement, «**Steph**» n'a pu rejoindre **Mirammas** où tous les Bastiais se faisaient une joie de la retrouver. Partie remise, **Stéphanie** !

RENAULT KANGOO EXPRESS MAXI EXTRA SURÉQUIPÉ. PAS SURFACTURÉ.

OFFRES VALABLES JUSQU'AU 30 JUIN 2010



À partir de

12 000€ HT ⁽¹⁾

SOUS CONDITIONS DE REPRISES

- 700 € HT ⁽²⁾

SI VOTRE VÉHICULE A + DE 10 ANS

OU

À partir de

153€ HT / mois ⁽³⁾

CLIMATISATION - KIT MAINS-LIBRES BLUETOOTH - RADAR DE REcul - RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE

(1) Prix conseillé pour un Kangoo Express Extra Maxi Grand Volume dCi 85 à 12 000 € HT incluant la remise Renault de 3 900 € HT et la prime à la casse Renault de 1 400 € HT, sous condition de la reprise d'un véhicule de plus de 8 ans destiné à la casse par rapport au tarif n° 2180.06 au 07/04/2010 de 17 300 € HT. (2) Dans la limite de la mesure gouvernementale, pour l'achat d'un véhicule utilitaire neuf et la reprise d'un véhicule de plus de 10 ans destiné à la casse. (3) Exemple de **Crédit Bail** sur 60 mois, pour un Kangoo Express Extra Maxi Grand Volume dCi 85 neuf, au prix remis de 12 000 € HT soit une remise de 5 300 € HT (incluant le prime Renault de 1 400 € HT sous condition de reprise d'un véhicule de plus de 8 ans destinée à la casse), par rapport au prix tarif conseillé N° 2180.06 du 07/04/2010 de 17 300 € HT avec un premier loyer majoré de 3 600 € HT, 59 loyers de 152,57 € HT par mois, une option d'achat finale de 1 200 € HT. Coût total en cas d'acquisition 13 801,65 € HT. Offres valables jusqu'au 30 juin 2010, non cumulables, réservées aux artisans, commerçants et sociétés (hors loueurs et flottes sous protocoles). Sous réserve d'acceptation du dossier par Diac SA.



DORIA AUTOMOBILES S.A.S

Av de la libération - Lupino - 20600 BASTIA : 04 95 30 13 00

Casatorra RN 193 20620 BIGUGLIA : 04 95 58 95 10

www.doria-auto.fr

A Settimana

22^{ème} semaine de l'année

du 28 mai au 3 juin 2010

Les fêtes : le 28, Germain - le 29, Aymar - le 30, Fête des mères, Trinité - le 31, Visitation de la Vierge - le 1^{er}, Justin - le 2, Blandine - le 3, Kevin.

22^{esima} settimana di l'annu

da u 28 maghju a u 3 ghjugnu 2010

E feste : u 28, Ghjermanu - u 29, Masimu, Gherardina - u 30, Festa di e mamme, Trinità - u 31, Visitazione - u 1^{er}, Ghjustinu - u 2, Biandina - u 3, Corpu di Cristu.

L'info insolite

L'enfance en danger

Une dernière étude du BIT (Bureau international du travail) révèle que, dans le monde, 215 millions d'enfants de 5 à 17 ans sont contraints de travailler. L'étude indique aussi que 115 millions d'entre eux exercent un travail dangereux.

Conséquences de guerre

D'après des chercheurs du King's College de Londres, les militaires britanniques rentrant d'Afghanistan et d'Irak sont sujets à des troubles mentaux dus au stress post-traumatique. Selon cette enquête, 22% de ces militaires sont notamment plus susceptibles de boire de l'alcool, à des niveaux dangereux, que les troupes qui restent au pays.

En souvenir d'Eyjafjöll

Difficile à prononcer, ce nom mystérieux du volcan islandais dont les nuages viennent régulièrement nous perturber. Mais à toute chose malheur est bon. Ainsi, des habitants de ce petit pays, de moins de 300 000 âmes auraient commencé à vendre des cendres du volcan via un site web. Pour un pot de 150 g de cendres il faut déboursier 25€ ! C'est sans doute cher mais l'argent récolté devrait être reversé à des associations qui se chargeront de financer des opérations de nettoyage.

Toujours en augmentation...

En France, 46,4% des adultes sont touchés par l'obésité alors qu'en comptait 42% en 2003. Selon les chiffres de l'étude ObEpi, on compte 14,5% de personnes obèses et 31,9% de personnes en surpoids.

Le portable

Au détriment des téléphones fixes, le nombre de familles américaines connectées « sans fil » ne cesse d'augmenter. Aux États-Unis, selon une étude de la National Health Interview Survey, près d'un quart (24,5%) des familles déclarent

n'avoir qu'un téléphone portable à la maison. Près de la moitié des 25 - 29 ans n'ont qu'un téléphone portable. Une tendance beaucoup moins prononcée chez les plus de 65 ans : à peine plus de 5%.

Ces vilaines causes de pannes

Des sociétés autoroutières de dépannage mettent en garde contre une nouvelle cause de panne : les rongeurs ! Les fouines et les martres surtout s'attaqueraient aux gaines de câbles électriques de nos véhicules lorsqu'ils sont à l'arrêt. Un genre de panne en hausse contre laquelle on ne connaît que le spray anti-fouine ou les appareils à ultra sons.

Croissance !

Selon les dernières prévisions du FMI (Fonds monétaire international), le taux de croissance serait de 10% cette année 2010 et de 9,9% en 2011 pour l'économie chinoise. Une croissance toutefois inférieure à celle, spectaculaire, du premier trimestre de cette année qui était de 11,9 %.

L'ACTU DANS LE RÉTRO

► **Le 28 mai 1950**, l'ONU décidait un embargo sur les marchandises stratégiquement importantes pour la Chine.

► **Le 29 mai 2005**, par référendum, la France disait « non » à 54,68% à la Constitution Européenne.

► **Le 30 mai 2004**, en Arabie Saoudite, des unités spéciales donnaient l'assaut à un immeuble où des otages étaient retenus. Neuf d'entre eux étaient égorgés avant que douze terroristes ne soient abattus.

► **Le 31 mai 2004**, à Santiago du Chili, la Cour d'appel levait l'immunité parlementaire d'Augusto Pinochet.

► **Le 1^{er} juin 2005**, à leur tour, 61,6% des Néerlandais disaient non à la Constitution Européenne.

► **Le 2 juin 1972**, la police allemande réussissait un superbe coup de filet : Andreas Baader et certains de ses compagnons étaient arrêtés.

► **Le 3 juin 1998**, en Allemagne, une catastrophe ferroviaire faisait 101 morts et une centaine de blessés.

VAGABONDAGE

5 mai. Il pleut comme pour rendre hommage à ce funeste jour de 1992 où le malheur s'abattit sur Furiani. Souvenir douloureux pour ces parents inconsolables et ces blessés à jamais meurtris...

Il pleut. *Piove a secchie*. Mais à Calvi, dardent quelques rayons de soleil et, malgré un temps incertain, de nombreux touristes attendent devant les vedettes qui les conduiront vers Scandola et ses merveilles.

Un récent sondage - c'est la mode - nous apprend que 89,5% des Français ne rêvent plus du Festival de Cannes. La Croisette ne voit plus que des voitures blindées, teintées ou noires. Fini les B.B sur la plage, les Sandrine Bonnaire, Maurice Pialat, Gérard Depardieu buvant un coup sur une terrasse de café. Comment voulez-vous rêver devant rien ?

Le Rennais M'Vila, 20 ans, vient d'être retenu parmi les 30 joueurs français sélectionnés pour la coupe du monde par Domenech. Il a déclaré : « Je dois tout à Frédéric Antonetti, mon entraîneur. Il a su me donner une énorme confiance. »

Comment Domenech aurait-il pu ne pas sélectionner Thierry Henry ? Il ne peut oublier que c'est grâce à lui qu'il ira en Coupe du monde !

Et dire que l'on dit : « Jeu de mains, jeu de vilain ! »

Le bruit, on dit que c'est le mal du siècle, et les transistors sur les places ou les plages y furent pour beaucoup. A telle enseigne que l'on ne supporte même plus le chant du coq ni le son des cloches dans nos villages. Je connais, à ce sujet, une histoire que je trouve cocasse.

Je vous la livre :
- Le voisin : « Oh Monsieur, votre chien, il ne fait qu'aboyer ! »
- Dumé : « Ecoutez, un chien aboie. C'est normal non ? Mais je vous promets que si un jour il chante je ferai une quête et vous en donnerai la moitié. »

Toussaint Lenziani

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 AN : 42 € 6 MOIS : 32 € Etranger : 62 €

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Ville : Code Postal :

L'INFORMATEUR
Corse Nouvelle

Service Abonnements

1, Rue Miot - BP 213

20293 Bastia Cedex

Tél : 04.95.32.04.40

Fax : 04.95.32.02.38

E-mail : redaction@informateurcorse.com

Le hameau de Prunete, à Cervioni, célèbre Sainte Rita, sa patronne

Une foule de fidèles s'est récemment rassemblée devant la chapelle Sainte Rita, au hameau de Prunete, en bord de mer, sur la commune de Cervioni. Une messe honorant l'avocate des causes désespérées a été célébrée à l'invitation de l'association Santa Rita qui œuvre pour la mise en valeur de la chapelle et l'organisation des manifestations religieuses et extra-religieuses au hameau de Prunete.



Le Père Paul-Antoine Bartoli, curé de Cervioni, a célébré la messe de Sainte Rita, au pied de la tour de Prunete

Déclarée officiellement en septembre 2009, cette association, présidée par **Marie-Paule Luccioni**, regroupe des bénévoles attachés à leur hameau et à son bien vivre. Le jour de la **Sainte Rita** fait partie de ses rendez-vous incontournables. Peut-être le plus important de l'année. A cette occasion, la messe a été célébrée par le père **Paul-Antoine Bartoli**, depuis l'autel installé pour l'occasion en plein air, au pied de la tour de **Prunete**, la chapelle dédiée à l'avocate des causes désespérées étant bien trop petite pour accueillir l'assistance de plus en plus nombreuse. A l'issue de la messe, le long cortège s'est mis en route pour parcourir le hameau du bord de mer. Après une ultime prière, tous se sont retrouvés sur le lieu de culte où l'association a offert aux fidèles plusieurs centaines de roses blanches, rouges et orange. Une rose protectrice que chacun aura à cœur de conserver jusqu'à l'année prochaine.

Une «*merendella*» devait clôturer cette journée dédiée à «*Santa Rita in Prunete*». Autre moment de convivialité et d'échanges fraternels, chers à l'association organisatrice.



La distribution des roses bénies de Sainte Rita est un important moment de la célébration

L'histoire de sainte Rita

C'est une étonnante et admirable histoire que celle de **Sainte Rita** qui fut épouse, mère de famille et religieuse. Rappelons que **Rita** naît 31 ans avant **Jeanne d'Arc** et qu'elle meurt 26 ans après. Quand **Jeanne d'Arc** entend ses voix, **Rita** est déjà moniale à **Cascia**, en **Italie**. Deux vies extraordinaires qui resteront légendaires.

Sainte Rita était un personnage qui jouissait d'une grande renommée de sainteté. On la sentait habitée par la présence et l'amour du **Christ**.

Très connue dans la région de **Cascia**, dont elle était originaire, on venait la consulter de partout. Elle avait l'expérience de la vie et savait comprendre toutes les situations difficiles et toutes les misères humaines. A tous, elle apportait le réconfort de sa foi et de sa prière. Chose étonnante : tout s'arrangeait lorsqu'on s'adressait à **Rita**. Sa prière était entendue du ciel. Le bouche à oreille fit le reste. Elle devint vraiment l'avocate des causes désespérées.

Elle fut béatifiée en 1626 par le **Pape Urbain VIII** et canonisée en 1900 par le **Pape Léon XIII**. Son corps, dans un état de conservation parfaite, repose dans l'église de **Cascia**.



La procession dans le hameau de Prunete

L'INFORMATEUR

Corse nouvelle



Votre hebdomadaire régional d'annonces légales
et d'informations générales, économiques, politiques,
sportives, culturelles et sociales

1 rue MIOT BP 213
20293 BASTIA Cedex
04 95 32 04 40
04 95 32 02 38
Email : redaction@informateurcorse.com
www.corse-information.info

Créé en 1951 et distribué sur l'ensemble du territoire insulaire,
L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE réunit aujourd'hui environ 30 000 lecteurs,
dont de nombreux chefs d'entreprises, notaires, cadres et professions libérales
qui cherchent des informations pratiques et utiles au développement
de la Corse et s'intéressent à la vie de l'île

